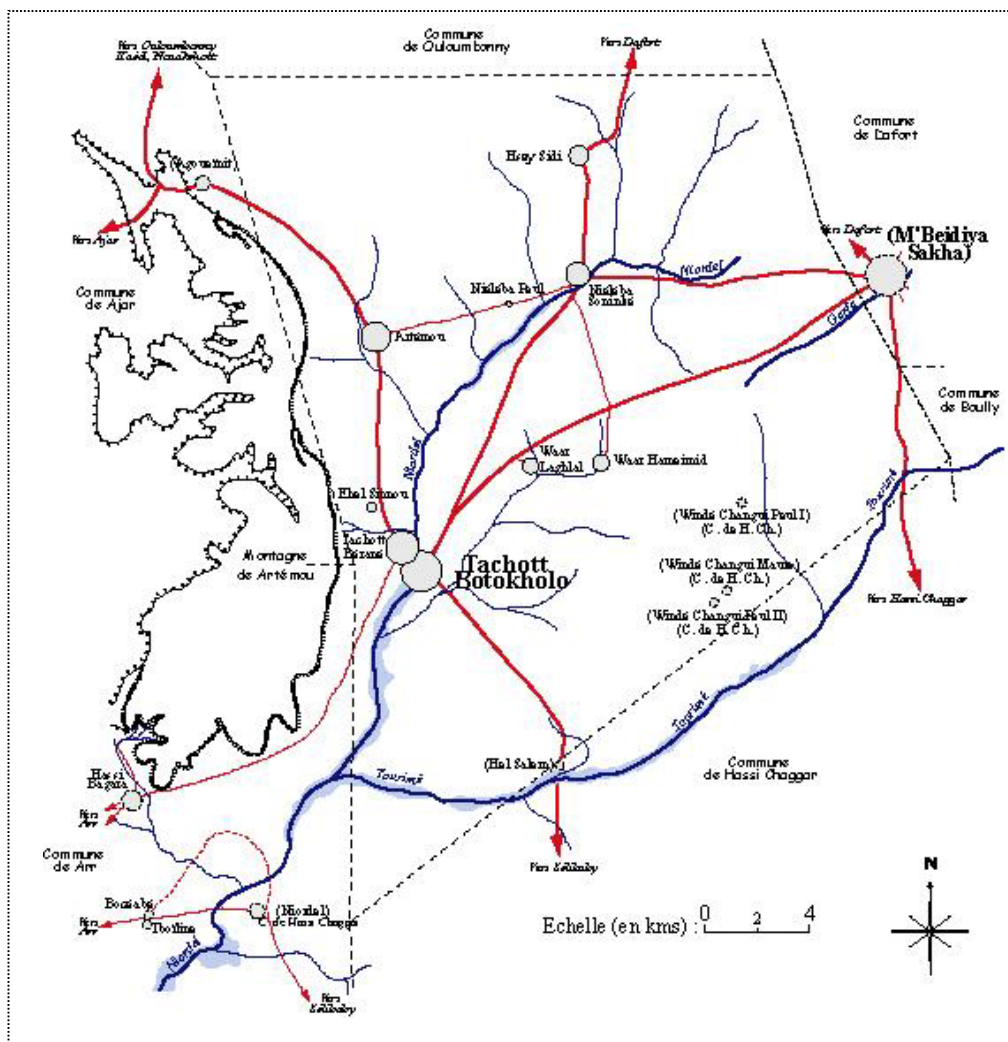


République Islamique de Mauritanie  
Wilaya du Guidimakha  
Moughataa de Sélibaby

**Monographie de la commune de TACHOTT**



Septembre 2004

# Monographie de la commune de *Tachott*

## Table des matières

Le mot du maire .....	5
<b><u>1 TACHOTT DANS LE GUIDIMAKHA.....</u></b>	<b>8</b>
<b>1.1 TACHOTT, PETITE COMMUNE DU GUIDIMAKHA.....</b>	<b>8</b>
1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	8
1.1.2 BREF HISTORIQUE DE SON ETABLISSEMENT .....	8
1.1.3 EN 2004, NEUFS LOCALITES POUR 12000 HABITANTS .....	9
1.1.4 L'INSTITUTION COMMUNALE EN BREF .....	9
<b>1.2 DANS UN ENVIRONNEMENT SAHELIEU DEGRADE.....</b>	<b>9</b>
1.1.5 UN CLIMAT SOUDANO-SAHELIEU.....	9
1.1.6 UNE VEGETATION ADAPTEE A UN ENVIRONNEMENT SEC .....	10
<b><u>2 UNE SOCIETE EN EVOLUTION, VERS UN DYNAMISME SOCIAL .....</u></b>	<b>11</b>
<b>2.1 UNE POPULATION MAURITANIEU MULTIETHNIQUE, EN MUTATION .....</b>	<b>11</b>
2.1.1 CHANGEMENTS DE MODE DE VIE : SEDENTARISATION .....	11
2.1.2 TACHOTT : UNE POPULATION HETEROGENE SUR UN MEME TERRITOIRE .....	11
<b>2.2 LA MIGRATION COMME CONTRIBUTION A LA COMMUNAUTE .....</b>	<b>12</b>
2.2.1 TROIS TYPES DE MIGRATION.....	12
2.2.2 UNE MIGRATION IMPORTANTE DANS LA COMMUNE.....	13
<b>2.3 DYNAMIQUES LOCALES A TRAVERS LES ASSOCIATIONS.....</b>	<b>14</b>
2.3.1 ASSOCIATION TRADITIONNELLE .....	14
2.3.2 COOPERATIVES POUR DES ACTIVITE GENERATRICES DE REVENUS .....	14
2.3.3 ASSOCIATION DE JEUNES .....	15
2.3.4 ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	15
2.3.5 ASSOCIATION DE MIGRANTS.....	16
2.3.6 DIFFICULTES DU MONDE ASSOCIATIF .....	16
<b><u>3 UNE ECONOMIE BASEE SUR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....</u></b>	<b>18</b>
<b>3.1 AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET MARAICHAGE .....</b>	<b>18</b>
3.1.1 UNE AGRICULTURE A DOMINANTE SOUS PLUIE.....	18
3.1.2 DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DIFFICULTES .....	18
3.1.3 MARAICHAGE, UNE INNOVATION COMMUNAUTAIRE .....	19
<b>3.2 ELEVAGE : ACTIVITE TRADITIONNELLE, DE PRESTIGE ET D'EPARGNE.....</b>	<b>21</b>
3.2.1 UNE ACTIVITE ECONOMIQUE PRESTIGIEUSE.....	21
3.2.2 ZONES DE PATURAGE ET D'ABREUVEUENT .....	22
3.2.3 DES CONTRAINTES PESANT SUR L'ELEVAGE .....	24
<b>3.3 D'AUTRES RESSOURCES NATURELLES.....</b>	<b>24</b>
3.3.1 LA CUEILLETTE PAR LES COOPERATIVES PROFESSIONNELLES.....	24
3.3.2 L'ARTISANAT PAR LES COOPERATIVES OU LES CASTES.....	25
<b>3.4 UNE COMMUNE A L'ENVIRONNEMENT FORTEU DEGRADE .....</b>	<b>25</b>

3.4.1	L'AUGMENTATION DE LA PRESSION ANTHROPIQUE .....	25
3.4.2	DES CONSEQUENCES SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....	25
<b>3.5</b>	<b>AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES .....</b>	<b>26</b>

#### **4 EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE BASE ..... 29**

<b>4.1</b>	<b>UNE COMMUNE ACCESSIBLE, SITUEE SUR LA ROUTE SELIBABY - NOUAKCHOTT .....</b>	<b>29</b>
4.1.1	DES LOCALITES ASSEZ PROCHES .....	29
4.1.2	SUR LA ROUTE DE SELIBABY A NOUAKCHOTT .....	29
4.1.3	UN FREIN A LA CIRCULATION : L'EAU ET L'ETAT DES PISTES .....	30
<b>4.2</b>	<b>DES ECOLES PARTOUT SAUF A NIELEBA PEULH.....</b>	<b>32</b>
4.2.1	HUIT ECOLES SOUS EQUIPEES SUR LE TERRITOIRE .....	33
4.2.2	PEU D'ENSEIGNANTS POUR BEAUCOUP D'ELEVES .....	34
4.2.3	APRES L'ECOLE FONDAMENTALE .....	34
<b>4.3</b>	<b>TROIS POSTES ET UNE MATERNITE.....</b>	<b>34</b>
4.3.1	INFRASTRUCTURES DE SANTE : DU POSTE A L'USB.....	35
4.3.2	FINANCEMENT DE CES INFRASTRUCTURES.....	37
4.3.3	PERSONNEL DE SANTE .....	37
4.3.4	PROBLEMES ET CARENCES EN MATIERE DE SANTE .....	37
<b>4.4</b>	<b>UN PROBLEME MAJEUR : L'EAU .....</b>	<b>38</b>
4.4.1	DES CONDITIONS HYDRIQUES SAHELIENNES CONTRAIGNANTES .....	38
4.4.2	EQUIPEMENTS EN INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES .....	38
4.4.3	DES INSUFFISANCES EN EAU .....	39

#### **5 PRIORITES ET ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .... 41**

<b>5.1</b>	<b>LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, GAGE DE PERENNITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES TRADITIONNELLES.....</b>	<b>41</b>
5.1.1	ATOUTS ET CONTRAINTES EN MATIERE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	41
5.1.2	ENJEUX : QUESTION DE SURVIE ECONOMIQUE A LONG TERME .....	42
<b>5.2</b>	<b>UN DEVELOPPEMENT SUR LE DYNAMISME ASSOCIATIF ET L'ACCESSIBILITE.....</b>	<b>43</b>
5.2.1	ATOUTS ET CONTRAINTES EN MATIERE DE CIRCULATION ET DE FLUX ECONOMIQUES.....	43
5.2.2	ENJEUX : OUVERTURE SUR DES MARCHES POUR LES COOPERATIVES .....	43
<b>5.3</b>	<b>UN DEVELOPPEMENT COMMUNAL, APPUYE PAR LA MIGRATION .....</b>	<b>44</b>
5.3.1	ATOUTS ET CONTRAINTES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL .....	44
5.3.2	ENJEUX : VERS UN DEVELOPPEMENT COMMUNAL AVEC LES MIGRANTS.....	44
	CONCLUSION GENERALE .....	46

## Liste des tableaux

<b>Tableau I : Origine des villages et populations</b>	<b>12</b>
<b>Tableau II : Organisations socio professionnelles</b>	<b>14</b>
<b>Tableau III : Activité agricole</b>	<b>19</b>
<b>Tableau IV : Activité pastorale</b>	<b>22</b>
<b>Tableau V : Distances et communication entre les localités</b>	<b>29</b>
<b>Tableau VI : Infrastructures éducatives</b>	<b>32</b>
<b>Tableau VII : Infrastructures de santé</b>	<b>35</b>
<b>Tableau VIII : Infrastructures hydrauliques</b>	<b>38</b>
<b>Tableau IX : Priorités de développement par village</b>	<b>41</b>

## Liste des cartes

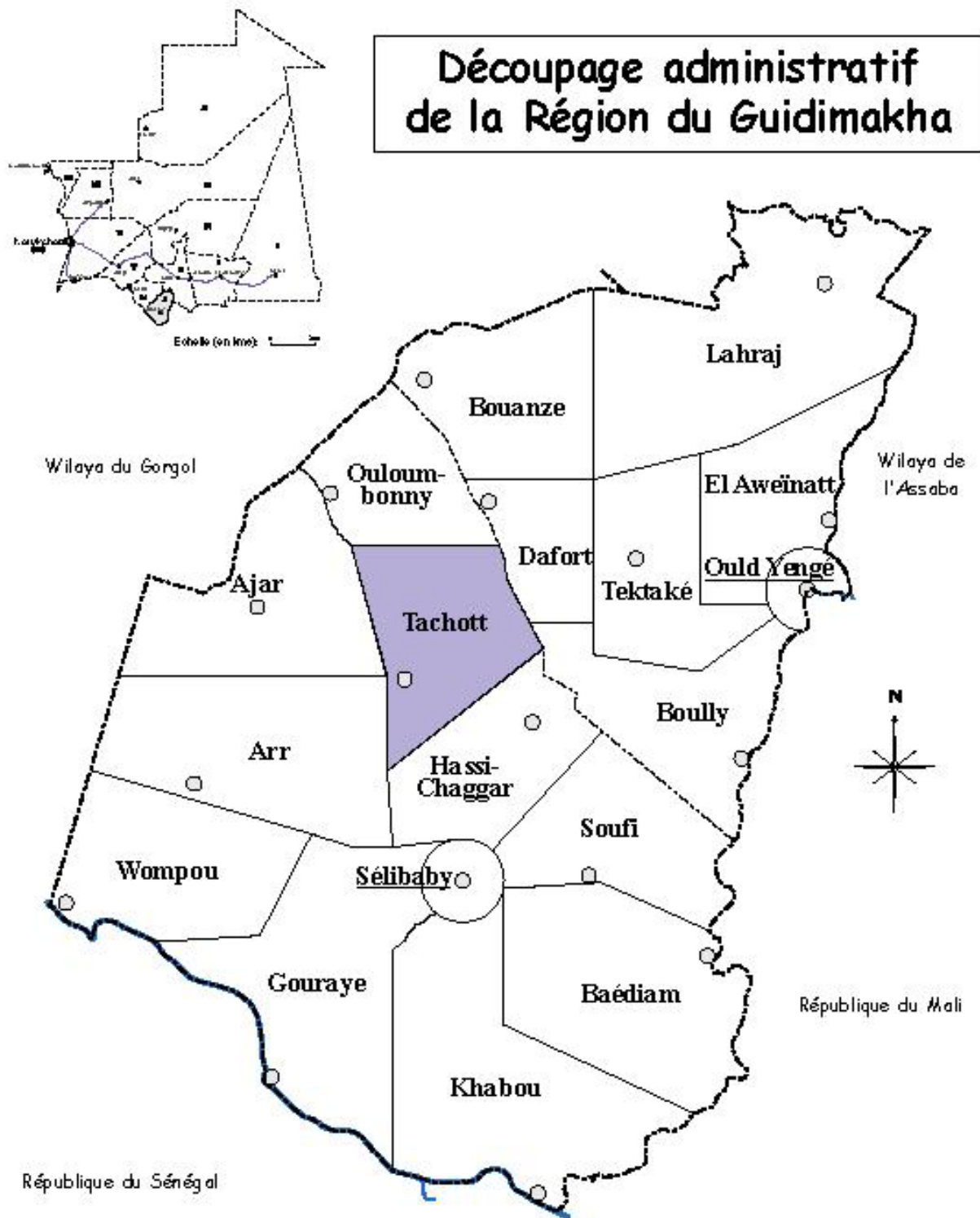
<b>Carte n°1 : Localisation de la commune de Tachott dans le Guidimakha</b>	<b>6</b>
<b>Carte n°2 : Carte de la commune de Tachott</b>	<b>7</b>
<b>Carte n° 3 : Dynamiques sociales</b>	<b>17</b>
<b>Carte n°4 : L'agriculture</b>	<b>20</b>
<b>Carte n°5 : L'élevage</b>	<b>23</b>
<b>Carte n° 6 : Dynamiques économiques</b>	<b>27</b>
<b>Carte n°7 : Infrastructures routières</b>	<b>31</b>
<b>Carte n°8 : Infrastructures éducatives</b>	<b>33</b>
<b>Carte n° 9 : Infrastructures sanitaires</b>	<b>36</b>
<b>Carte n°10 : Infrastructures hydrauliques</b>	<b>40</b>

## Annexes

<b>ANNEXE I : QU'EST-CE QUE LA MONOGRAPHIE COMMUNALE ?</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE II : CONTEXTE ET METHODE D'ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE COMMUNALE</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE III : LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE TACHOTT</b>	<b>52</b>

**Le mot du maire**

Carte n°1 : Localisation de la commune de Tachott dans le Guidimakha



## Découpage administratif de la Région du Guidimakha

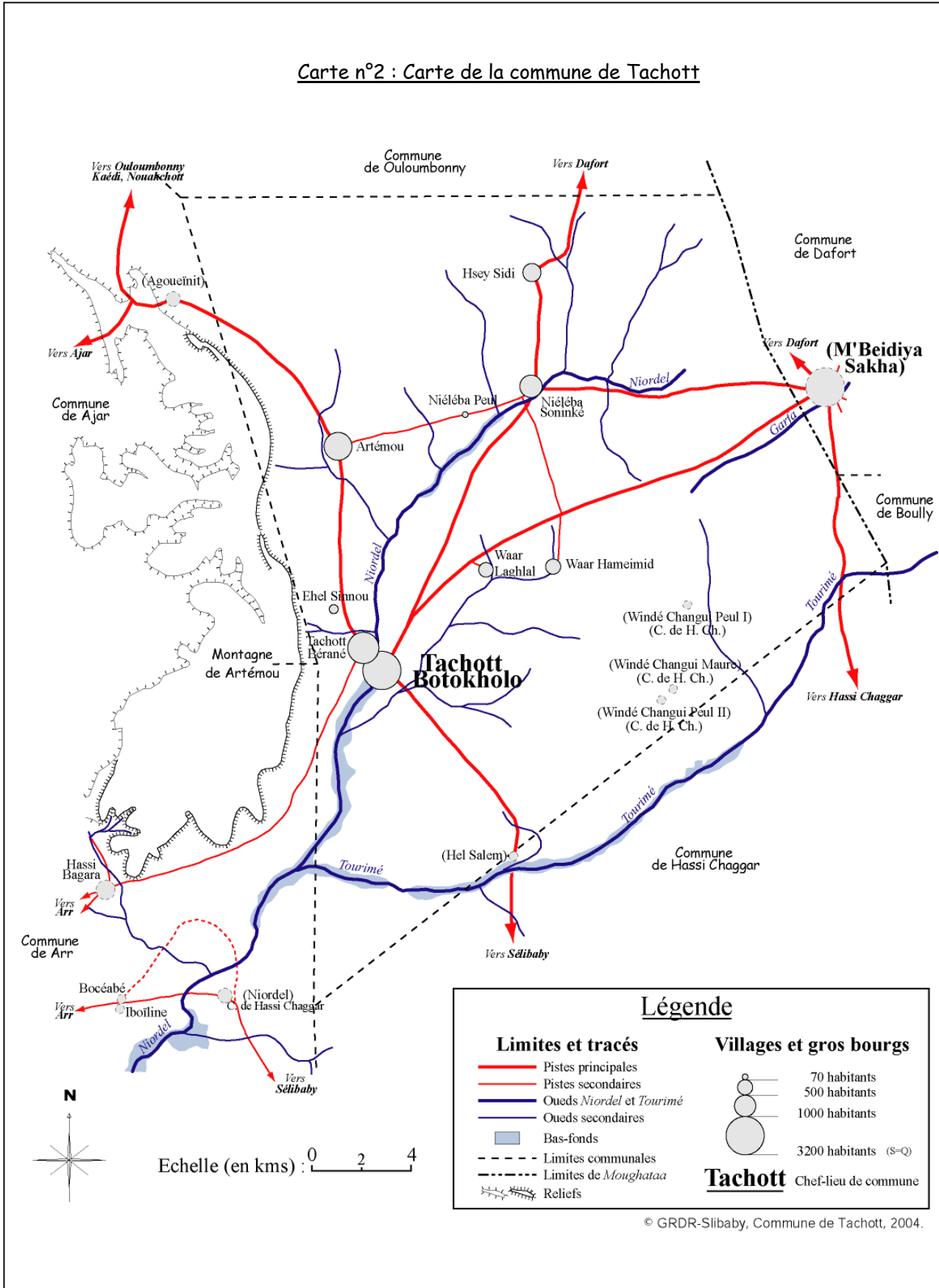
**Légende**

- Fleuve Sénégal
- Oued Karakoro
- Limites communales
- Limites de Moughataa
- Limites de Wilaya
- Chef-lieu de commune

Echelle (en kms) : 0 10 20 30

© GRDR-Sélibaby, 2004.

Carte n°2 : Carte de la commune de Tachott



# **1 Tachott dans le Guidimakha**

## ***1.1 Tachott, petite commune du Guidimakha***

### ***1.1.1 Situation géographique***

La commune de Tachott est située à **35 kilomètres au nord de Sélibaby**, capitale régionale du Guidimakha. Le décret n° 88-188 créant les communes rurales dans le département de Sélibaby stipule que les limites de la commune de Tachott sont ainsi fixées :

- au nord, la commune de **Ouloumbonny** (parallèle correspondant au point de jonction entre l'ancienne route Sélibaby-M'Bout et le méridien 12° 20. et reliant la limite de département),
- à l'est, les communes de **Dafort** (nord-est) et **Bouilly** (limite de département),
- au sud-est par la commune de **Hassi Chaggar** (ligne issue du point de jonction entre le parallèle 15° 28. et la limite de département et reliant le point de jonction entre le parallèle 15° 18. 36' et le méridien 12° 17.),
- à l'ouest par les communes de **Arr** (sud-ouest, méridien 12° 17.) et **Ajar** (droite reliant le point de jonction entre le parallèle 15° 26. et le méridien 12° 17. et le point de jonction entre l'ancienne route Sélibaby-M'Bout et le méridien 12° 20.).

Ces limites lui confèrent une superficie de 537 km<sup>2</sup>. Par rapport au chef-lieu de commune, les gros bourgs environnants sont Agoïnitt (18 km), Dafort (30 km), M'Beïdiya Sakha (20 km), Hassi Chaggar (20 km), Sélibaby (35 km), et Testaye (31 km). A l'ouest, la montagne d'Artémou constitue une barrière qui éloigne les localités de la commune de Ajar puisqu'il faut passer par Agoïnitt pour la contourner.

On observe sur la carte n°2 l'existence de trois localités situées dans les limites communales, mais appartenant à la commune de Hassi Chagar, témoignant d'un certain flou autour des limites et de la définition de la commune.

### ***1.1.2 Bref historique de son établissement***

Le 1<sup>er</sup> **village, Waar Laghlal, fut fondé en 1891 par des maures nomades**, quatre frères éleveurs qui transhumaient entre Kiffa (dans l'Assaba) et le fleuve Sénégal. Ils se sont sédentarisés, attirés par les **potentialités agricoles** des lieux.

1902 marqua l'établissement de Hsey Sidi par la tribu des Oulad Lémine, venue de Kankossa pour la cueillette de la gomme arabique.

**Artémou fut le premier village soninké** de la commune fondé en 1903 par la famille Camara et les autres familles Soumaré, Diakhité, Tangoudia, Touunkara, Coulibaly, N'diaye, Diarra, Cissokho et les Gassama. Elles sont originaires de Kalinioro Soninké (Mali), Sélibaby et Soubaciré. Ces populations étaient mues par la recherche de terres cultivables.

En 1906, Waar Hameimid, une troisième localité maure, fut créée par des éleveurs transhumants originaires de Tektaké El Hamoïmid. Ils exploitèrent les terres cultivables et furent rejoints en 1973 par d'autres familles du même clan.

En 1934, un second village soninké, Niéléba Soninké, vit le jour. Ces habitants, du même clan que les habitants de Tachott Botokholo, ont la même histoire et sont donc également originaires de Djadjibine Gandega, à la recherche de terres cultivables.

**1940 voit Niéléba Peul se former**, par des familles de la tribu M'Borobé, originaires du Gorgol et de Niomel situé de l'autre côté de la montagne d'Artémou dans la commune d'Ajar.

En 1941, Tachott Botokholo a été créé. Ses habitants, des clans Botokholo, étaient originaires de Djadjibine Gandega où ils avaient vécu 30 ans. Précédemment, ils menaient une vie nomade dans la région sud et est de Sélibaby et dans des zones de l'actuel Mali.

Enfin, en 1943, Tachott Bérané fut fondé par des familles de la tribu Bérané, originaires de Godiouwol Soninké (commune de Baédiam) et de Bouilly (village).

Le village de Ehel Sinou fut créé en tant qu'entité indépendante en 1988, même si ses habitants étaient déjà présents à Tachott Botokholo depuis les années 40.



D'autres localités peulhs sont de création beaucoup plus récente, formées suite à la sédentarisation de populations nomades. Dans la dernière décennie, des hameaux furent installés et reconnus, puis disparurent en se rattachant à d'autres localités ou en se déplaçant.

A Tachott, les villages **soninkés** et **maures** sont d'implantation assez **ancienne**, alors que les quelques campements **peulhs** sont beaucoup plus **récents** et à peine fixés. Le facteur qui a influencé les déplacements et l'installation des populations est la **recherche de terres agricoles**.

### *1.1.3 En 2004, neufs localités pour 12000 habitants*

Tachott peut être qualifiée de **petite commune**, que ce soit en terme de nombre de localité (neuf contre 19 à Bouilly par exemple), d'habitants (12 000 contre 18 500 à Bouilly) ou de superficie. Le chef lieu est **Tachott Botokholo**. On dénombre quatre localités à majorité soninké (Artémou, Niéléba soninké, Tachott Botokholo et Tachott Bérané), quatre localités à majorité maure (Waar Hameimid, Waar Laghlal, Hsey Sidi et Ehel Sinnou) et une localité peulh (Niéléba Peul).

### *1.1.4 L'institution communale en bref*

#### *1.1.4.1 De faibles moyens pour des actions encore limitées*

La commune de Tachott dispose d'un **personnel composé de six personnes** :

- Un secrétaire générale
- Une secrétaire de dactylo
- Une secrétaire de bibliographie
- Un secrétaire particulier ( pour le classement des archives)
- Un régisseur (depuis peu pour la collecte des taxes)
- Une femme de ménage

Sur le plan matériel, les locaux de la mairie possède un équipement sommaire pour assurer ses fonctions. Jusqu'à maintenant, les principales activités de la mairie concerne **l'Etat civil**, c'est à dire l'établissement des extraits de naissance, de mariage et de naissance.

#### *1.1.4.2 Partenariats et jumelages*

Tachott bénéficie d'un certains nombres de soutien, par des ONG, l'Etat, des coopérations...

- Hydrauliques sans frontière porte le projet de barrage de Coutané à Tachott Botokholo
- Jumelage avorté avec l'association Léopard
- GRDR pour l'appui aux coopératives et la commune pour le développement local
- L'Etat dans la lutte contre la pauvreté : donne un moulin à mil à Tachott Botokholo, PGRNP donne un moulin à mil et a fait des mises en défens à Hsey sidi, Waar Laghlal et Waar Hameimid.
- GTZ pour gestion concertée des ressources naturelles

**Tachott**, est une commune située dans la région du **Guidimakha**, proche de Sélibaby, sur la route de Nouakchott. Cette commune rassemble **trois communautés dans neufs localités**. L'institution communale, récente en Mauritanie, dispose de peu de moyens, mais est soutenue dans le cadre de différents **projets étatiques ou associatifs**.

## *1.2 Dans un environnement sahélien dégradé*

### *1.1.5 Un climat soudano-sahélien*

La commune est située dans la région la plus chaude et la plus arrosée d'un pays désertique. Le milieu y est donc plus humide, productif et la végétation plus riche.

#### *1.1.5.1 Des températures élevées*

Le climat qui affecte cette zone est celui de la **zone soudano-sahélienne**, caractérisé par une **saison sèche** qui s'étale sur trois ou quatre mois (de juillet à octobre), une **saison froide** (de novembre à

février) et une **saison chaude** (de mars à juin). Les températures maximales dépassent fréquemment 40 °C, durant les mois d'avril-mai-juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30°C. Lors des mois d'hiver, les températures descendent jusqu'à 25°C.

#### *1.1.5.2 Des précipitations abondantes mais concentrées et violentes*

Les précipitations sont en moyenne de **600 mm** dans la région, concentrées sur un période de **3 ou 4 mois** dans l'année, de **juillet à octobre**. Leur concentration dans le temps et la violence des évènements pluviométriques font qu'elles sont difficiles à gérer, cette eau précieuse est sous exploitée.

De plus, l'intensité du rayonnement solaire engendre une **évapotranspiration très intense**. Durant l'année, la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8,3 litres par m<sup>2</sup> et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares mares existantes dans la commune.

#### *1.1.6 Une végétation adaptée à un environnement sec*

La commune se situe dans une zone sahélienne, caractérisée par une **végétation sèche et épineuse** composée de balanites, baobabs, acacia du sénégal, ziziphus et spécifiquement des calotropics à Nieleba peulh (où le sol est plus sableux). Dans certains endroits plus humides peut se développer une forêt claire. Cette région à la végétation la plus riche du pays est un lieu propice à la mise en place d'activité comme l'élevage et l'agriculture (cf partie 3).

Sur le plan pédologique, les **plaines, montagnes et plateaux sont couverts d'un sol sableux**, qui ne retient pas l'eau. Dans ces zones, d'importantes pluies sont nécessaires à une mise en valeur agricole. Au contraire, les **cuvettes et marigots présentent des sols argileux** qui retiennent l'eau, et permettent la culture de décrue.

Le territoire étudié présente un **réseau d'oued relativement peu dense**. Un grand oued le traverse : le **Niordel**, et un marigot : le **Tourimé**. D'autres marigots de moindre importance parcourent la commune.

Globalement, on constate que ce milieu est en voie de **dégradation**. Par exemple, la zone de l'oued koutané était auparavant cultivée en culture de décrue. Cette pratique a été abandonnée au profit de culture sous pluie, en raison de la dégradation de cette zone. Vers la montagne, une zone de Tachott Bérané était utilisée pour l'agriculture, et sert maintenant à l'élevage car elle n'est plus assez productive.

Le Guidimakha, terre la plus arrosée de ce pays désertique, est un **carrefour** où se croise un bon nombre d'éleveurs venus profiter de la **richesse des ressources naturelles**. Dans cette région, la commune de **Tachott paraît relativement petite**, en nombre de localités et d'habitants. Sa population **multiculturelle** s'est installée au cours du **siècle dernier**.

## 2 Une société en évolution, vers un dynamisme social

### **2.1 Une population mauritanienne multiethnique, en mutation**

#### **2.1.1 Changements de mode de vie : sédentarisation**

##### **2.1.1.1 *La sédentarisation en Mauritanie***

La société mauritanienne connaît des bouleversements profonds qui affectent l'ensemble de sa population et de son mode de vie.

La sécheresse qui a frappé la Mauritanie dans les années 1970 a poussé un grand nombre de la **population nomade à se sédentariser**, entraînant des changements sans précédents des comportements. D'un mode de vie éleveur-nomade, les populations sont devenues agricultrices, profitant des lieux fertiles (oueds, marigots) pour s'installer.

D'autre part, la **population se rapproche des agglomérations** et des pôles importants pour profiter de l'emploi, des services, des infrastructures sanitaires et éducatives.

##### **2.1.1.2 *Place de Tachott dans ce contexte***

Tachott incarne bien l'évolution de la Mauritanie en général. Peuplée majoritairement que par des soninkés dans les années 70 – 80, Tachott a vu sa **population augmenter** considérablement et se **diversifier**, encouragé par la politique de décentralisation. Récemment, des quartiers maures se sont développés, **l'activité augmente** dans la commune. Mais aujourd'hui, la **pression foncière augmente** de façon drastique et les terrains manquent.

##### **2.1.1.3 *La notion de village ou campement***

Le processus de sédentarisation n'est pas totalement achevé, la transhumance et les déplacements perdurent. La **définition de la notion de village** et de campement est parfois difficile. Les villages sont en général le résultat de la sédentarisation de nomades sur le lieu d'un campement hivernal. Mais en fonction des contraintes liées à l'élevage, un village (peulh) peut se déplacer et disparaître pour aller s'établir ailleurs, sur un autre campement, qui peut-être se fixera et deviendra un village. La frontière entre les deux notions (village et campement) est parfois ténue et interroge sur la reconnaissance et la représentativité des villages, la place laissée aux semi-nomades.

#### **2.1.2 Tachott : Une population hétérogène sur un même territoire**

##### **2.1.2.1 *Trois communautés***

La population de la commune a été estimée lors des diagnostics participatifs à **12 000 habitants**. La communauté la plus nombreuse est la **communauté soninkée**, suivi de la communauté maure. Les peulhs sont peu nombreux.

Les **villages les plus peuplés sont des villages soninkés** : Tachott Botokholo (4000 hab.), Tachott Bérané (2 600 hab.), Niéléba Soninké (1 375 hab.), Artémou (1300 hab.).

Les **localités maures concentrent toutes moins de 1 000 habitants** : Hsey sidi (740 hab.), Waar Laghlal (670 hab.), Waar Hameimid (600 hab.) et Ehel Sinnou (296 hab.).

La localité peulh de la commune compte 240 habitants.

##### **2.1.2.2 *Lien entre les communautés***

Ces villages ne sont pas « unicolores », un certain nombre d'entre eux connaît un **métissage ethnique**. Tachott Botokholo voit cohabiter des soninkés et des maures. Nieleba soninké rassemble les trois ethnies. Ehel Sinou réunit des peulhs et des maures. Cette cohabitation se passe bien malgré des incidents occasionnels.

Les différentes communautés ne développent pas les mêmes activités. **Des liens économiques, complémentaires** s'établissent donc entre elles. Par exemple, les éleveurs peulhs fournissent la viande aux familles soninkés, les maures investissent plus souvent le commerce et achemine ainsi les produits locaux à Sélibaby et Nouakchott.

Tableau I : Origine des villages et populations

CODE	VILLAGES	Historique	Ethnie	Habitant	Migrant
210002	Artemou	1903 venant du mali, de Selibaby et de Sabouciré	Soninké	1300	60
210004	Hsey Sidi	1902, originaire de Kankossa, ils sont messouma	Maure	740	30
210003	Ehel Sinnou	1941, originaire de l'Assaba	Maure	296	65
210008	Nielèba Peulh	1940, originaire du Gorgol	Peulh	240	0
210007	Nielèba Soninké	1934, originaire de Djadjibine Gandega	Soninké	1375	60
210009	Tachott Berané	Originaire du Mali, s'installèrent à N'Djeo et, Toulel et en 1943 à Tachott	Soninké	2600	391
210001	Tachott Botokhollo	1941, originaire de Djadjibine Gandega	Soninké	4000	250
210006	Waar Hameimid	1906, originaire du Tagant, fils de awlad H'Meïmid	Maure	600	70
210005	Waar Laghlal	1891, venant de l'Assaba, du clan awlad Sid'ahmed	Maure	670	45
<b>TOTAL</b>				<b>11821</b>	<b>971</b>

Source : Diagnostic participatif auprès des villageois (2003) et IRIP (2004)

REMARQUE : Les couleurs correspondent à l'ethnie majoritaire dans la localité (gris foncé = peulh, gris claire = soninké, blanc = maure). Ces couleurs seront reprises dans la colonne « code » dans tous les tableaux par localités.

Dans un contexte de sédentarisation importante, Tachott a vu sa **population multiethnique (soninkés, maures et peulhs) se former et croître** au cours du siècle. Actuellement, la commune compte près de **12 000 habitants, majoritairement des soninkés**. On va voir que ces villages ont développé des stratégies pour avoir des retombées économiques comme la migration.

## 2.2 La migration comme contribution à la communauté

### 2.2.1 Trois types de migration

Généralement dans la région, trois types de mouvement ont été identifiés : **l'exode saisonnier, l'exode rural vers les grandes villes et la migration internationale**.

#### 2.2.1.1 Exode saisonnier

Après la récolte hivernale, une partie de la population se rend dans les gros villages soninkés voisins, à la **recherche d'emploi**. Cette catégorie de mouvement concerne le plus souvent les populations maures. Quant aux peulhs, ils pratiquent la **transhumance saisonnière** à la recherche de pâturages.

#### 2.2.1.2 Exode rural vers les grandes villes

Un autre phénomène **d'exode rurale** entraîne les hommes jeunes et actifs (toutes ethnies confondues, plus particulièrement les gros villages) à partir vers **les grandes villes** de l'intérieur (Nouakchott, Nouadhibou...) et de la sous région comme Kayes, Bamako (Mali), Banjul (Gambie). Ils partent pour travailler le plus souvent dans le secteur informel (petites commerces ambulants, aide dans un magasin, gardiennage, domestique...). Ils reviennent au village pendant l'hivernage. Seules les

familles installées dans ces villes (souvent des fonctionnaires) ne rentrent que plus ponctuellement au village.

### 2.2.1.3 *Migration internationale*

La **migration internationale** vise principalement la France, mais aussi d'autres pays d'Europe, d'Afrique et les Etats Unis. Elle est pratiquée par les soninkés, les peulhs et quelques rares maures.

## 2.2.2 Une migration importante dans la commune

### 2.2.2.1 *Un nombre élevé de migrants aux destinations variées*

Le diagnostic participatif révèle que la commune de Tachott compte **971 migrants pour 12000 habitants**, proportion importante et probablement sous évaluée. Les localités qui comptent **le plus de migrants sont des localités soninkés** : 391 migrants à Tachott Bérané, 250 à Tachott Botokholo, 60 à Niéléba Soninké et 60 à Artémou. Les villages maures fonctionnent également grâce à des apports liés à la migration : 70 migrants de Waar Hameimid, 45 de Waar Laghlal, 30 de Hsey Sidi et 65 migrants de Ehel Sinnou (cette dernière valeur serait à vérifier).

Les migrants de Tachott se tournent pour **la moitié vers la France**, 1/6<sup>ème</sup> en Espagne, et le reste se répartit entre la Libye, l'Afrique Centrale, l'Angola, le Zaïre, les Etats Unis d'Amérique, l'Italie, la Tunisie, le Congo, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, les Emirats Arabes Unis et le Portugal.

### 2.2.2.2 *Les effets de l'immigration*

Cette migration, qu'elle soit temporaire, saisonnière ou internationale, a des conséquences socio-économiques importantes. Pendant la saison sèche, les villages concernés **se dépeuplent des hommes jeunes**. Ils ne restent que les femmes, les enfants et les personnes âgées. On observe donc une **pénurie de force vive et de main d'œuvre** pour les travaux traditionnels **et le dynamisme local pendant la majorité de l'année**. Cette migration prend un caractère assez systématique en raison de la pression sociale, les jeunes se doivent de partir pour contribuer à faire vivre la communauté, au détriment du développement de projets localement.

Si cette pratique entraîne une **pénurie de force vive toute l'année, elle a pour autant des répercussions économiques positives**. Ainsi, les immigrés contribuent largement à faire vivre leur famille restée au pays, par l'envoi des mandats. Egalement, ils se sont organisés et ont créé des caisses villageoises, dont les buts sont la solidarité entre les immigrés et l'appui financier aux villages d'origine pour la construction d'infrastructures socio-économiques. Ces associations investissent dans différents projets d'infrastructures hydrauliques, éducatives, sanitaires, religieuses, hydro-agricoles... Ces investissements concernent surtout les villages soninkés, car leurs ressortissants sont les plus nombreux et très organisés dans les pays d'émigration.

### 2.2.2.3 *Exemple de réalisations*

Les migrants **investissent dans différents projets**, parmi lesquels la réalisation de points d'eau potable et de leur équipement sous forme de pompes manuelles ou de groupes électrogènes qui permettent de faciliter l'exhaure d'eau (les ressortissants du village d'Artémou en France), la construction d'école, de poste de santé ou de maternité, des mosquées et des puits (Tachott Bérané), la construction des mosquées, la création de pharmacie villageoise et le financement des clôtures autour du cimetière (Tachott Botokholo et de Tachott Bérané), ou encore les projets d'aménagements hydro-agricoles concernant la plaine de Maydalla (l'association villageoise de Tachott Bérané avec l'Union des Ressortissants de Tachott Bérané en France pour le Développement (U.R.T.B.F.D.)). Tous les investissements cités concernent surtout les villages soninkés, car leurs ressortissants sont les plus nombreux et très organisés dans les pays d'émigration.

La **migration est une pratique importante** ancrée depuis quelques dizaines d'années dans la commune, avec pour **destination principale la France**. Les effets sont bénéfiques dans la mesure où cela permet de **soutenir financièrement les familles** au pays et de **développer les villages** d'origine. Mais la migration entraîne une **pénurie de forces vives**, de main d'œuvre et de dynamisme localement. Le dynamisme s'exprime encore à travers les associations.

## 2.3 Dynamiques locales à travers les associations

### 2.3.1 Association traditionnelle

Il existe traditionnellement dans toutes les localités des organisations informelles :

- de femmes, qui se regroupent et constituent des tontines,
- d'hommes plus ou moins vieux qui appuient le chef du village dans la gestion des affaires du village, et
- de jeunes qui, par classe d'âge, mènent des projets essentiellement à caractère social.

### 2.3.2 Coopératives pour des activités génératrices de revenus

Tableau II : Organisations socio professionnelles

Code	VILLAGES	Nombre d'organisation					Activités
		Hom	Fem	Mixt	Jeun	Total	
210002	Artemou	1	1	1	1	4	Maraîchage, reboisement, gestion du moulin, agriculture, foot, assainissement
210004	Hsey Sidi	1	1		1	3	Reboisement, maraîchage, aménagement des eaux de surface, agriculture, artisanat microfinance, prestations services
210003	Ehel Sinnou		2		1	3	Maraîchage, artisanat, entretien village
210008	Nielèba Peulh			1		1	Maraîchage, culture sous pluie, artisanat, reboisement et commerce
210007	Nielèba Soninké	1	1		1	3	Commerce et agriculture
210009	Tachott Berané	1	1		1	3	Tressages de grillages et gabions, construction d'école, d'infrastructures économiques, creusage des puits, maraîchage et culture sous pluie
210001	Tachott Botokhollo	5	2		1	8	Maraîchage, teinture, extraction de l'huile, culture sous pluie, artisanat, santé, extraction de la gomme, jardinage, élevage, sport, culture, assainissement
210006	Waar Hameimid		2	1	1	4	Agriculture, maraîchage, artisanat, reboisement, aménagement des terres, commerces, prestations des services
210005	Waar Laghlal	1	1	1		3	Agriculture, maraîchage, artisanat, prestation service, commerces, reboisement
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2003)

#### 2.3.2.1 Naissance de coopératives

Les coopératives ont vu le jour avec l'**introduction du maraîchage** dans la commune rurale de Tachott. Leur mise en place a souvent été appuyé par le GRDR. Qu'elles soient féminines, masculines ou mixtes, ces coopératives pratiquent toutes les mêmes **activités régénératrices des revenus** tel que le maraîchage, le petit commerce, le micro-crédit, etc. Mais si tous les villages maure et soninké ont des coopératives et associations actives depuis quelques temps déjà, le village peul ne connaît qu'une seule coopérative, assez récente.

Les **activités varient en fonction du moment de l'année**. En période d'hivernage, les activités sont ralenties car le travail est consacré à la culture hivernale. Et une fois cette période achevée, les activités maraîchères redémarrent.

Les activités sont souvent différentes entre les hommes et les femmes. Les femmes pratiquent la savonnerie, teinture, huile... Alors que les hommes font le petit commerce (maures), la cueillette de bois, de paille et la fabrication des briques.

### 2.3.2.2 *Fédération en union de coopératives*

Certaines de ces coopératives ont même constitué **une union** dénommée « **Fédération du marché de Tachott** ». Créée en 1997, cette union a pour principal objectif de résoudre le problème d'écoulement des produits maraîchers, agricoles et artisanaux. Elle regroupe actuellement dix-sept coopératives officiellement reconnues par la délégation régionale du M.D.R.E. parmi lesquelles neuf sont originaires de la commune de Tachott et huit de celle de Hassi Chaggar, commune située plus au sud-est. Cette fédération, en collaboration avec la mairie, a fait appel au GRDR pour que soit réalisée la construction d'un marché. Une étude technique du marché a été réalisée avec un bureau d'étude (*Béta Consult*), à Nouakchott.

Les **coopératives** sont des **structures communautaires assez récentes** encouragées par le GRDR, pour dynamiser et structurer certaines **activités génératrices de revenus** comme le maraîchage, l'artisanat... Ces coopératives, féminines, masculines ou mixtes se structurent en **union** pour acquérir une meilleure reconnaissance et mettre en place des projets de plus grande envergure.

### 2.3.3 *Association de jeunes*

Le dynamisme local est aussi généré par la présence de sept **associations de jeunes** qui ont pour principal objectif de mener des actions d'ordre social, économique, sportif et culturel. Ces associations sont pour la plupart **assez récentes** et permettent aux jeunes d'avoir un cadre organisé sur lequel ils s'appuient pour développer **toute sorte d'activités** : que ce soit des activités sportives, d'aide villageoise (main d'œuvre pour l'agriculture ou pour les travaux collectifs - comme par exemple l'*Association des Jeunes de Artémou* qui a participé à la construction de salle de classes) ou bien encore des activités plus commerciales et économiquement plus rentables (commerce de produits de première nécessité...).

### 2.3.4 *Association pour le Développement Communautaire*

Au delà des coopératives socio professionnelles, ils existent des associations qui interviennent au **niveau villageois**. Ces Associations pour le Développement Communautaire sont au nombre de **quatre dans la commune**. Les deux les plus importantes agissent à Tachott Botokholo et Bérané.

#### 2.3.4.1 *L'association villageoise de Tachott Bérané*

L'**association villageoise de Tachott Bérané** regroupe tout les habitants du village et a mis en place un **projet villageois de développement intégré**. Créée en 1983, son but était de remédier aux problèmes d'érosion dans le terroir de *Maydalla*, fortement dégradé par la multiplication des ravines emportant toutes les bonnes terres. L'association a aménagé des digues filtrantes et a mené parallèlement une campagne de reboisement afin de rendre à nouveau ce terroir exploitable. En plus de ce programme d'aménagement, cette association s'est occupée de la création d'une banque de céréales, d'une pharmacie villageoise et d'un atelier de tressage de grillage et de construction de gabions.

En collaboration avec l'U.R.T.B.F.D. (association de migrants, voir paragraphe suivant), cette association a aussi réalisé le fonçage de trois puits cuvelés (1979 - 1981), la construction d'une grande mosquée (1982 - 1984) et d'une petite (1992 - 1993) mosquée, d'une école et des logements pour les enseignants, d'une maternité (1997) et d'une clôture autour du cimetière (1997) et a pris en charge durant sept années les indemnités des employés (un technicien « génie rural », deux animateurs) de l'association.

On peut donc voir que cette association a une importance capitale en tant que **dynamique mobilisable pour le développement**, mais se pose encore le problème de la mobiliser à **l'échelle communale et non villageoise seulement**.

#### 2.3.4.2 *L'association villageoise et de migrants de Tachott Botokholo*

L'UTTBFMD de Tachott Botokholo est une association qui regroupe tout le village et dont le siège est à Paris, cette association a pour but les développement de l'agriculture et de la santé à Tachott.

Elle a permis la rénovation des classes de l'école en 1992 avec le Maire et la coopération Française, construit les trois mosquées du village, mit une clôture aux cimetières, creusé certains puits, construit un dispensaire, un centre de santé, et mis en place le projet de barrage de koutané appuyé par « hydraulique sans frontière ».

Cette association a un bureau à Tachott qui gère le barrage et un autre à Nouakchott qui assure la coordination entre le bureau de l'association à Paris et celui de Tachott.

Les **associations villageoises**, au nombre de **quatre à Tachott**, permettent la mise en place de **projets communautaires**, à l'échelle villageoise. Elles pourraient être un tremplin pour envisager le développement à l'échelle communale.

### *2.3.5 Association de migrants*

On a vu que dans le cadre de la migration, des associations de migrants dynamiques existent et participent aux projets de développement des villages, notamment à Tachott Botokholo (UTTBD FM : Union des Travailleurs de Tachott Botokholo pour le Développement en France et en Mauritanie) et Bérané (URTBFD : Union des Ressortissants de Tachott Bérané en France pour le Développement). Ces associations jouent deux types de rôles, primordiales : ils apportent **un soutien économique dans différents projets** mis en place par les associations villageoises, et permettent le maintien des **liens sociaux** entre les migrants et leur village d'origine.

On verra tout au long du document qu'elles participent au **financement de nombreuses actions** (écoles, puits, centre de santé), mais leurs interventions manquent parfois de concertation et de planification à l'échelle communale. Récemment, les associations de migrants, constituées à l'échelle villageoise, ont émis l'idée de s'associer à **l'échelle communale**, pour intervenir en faveur de la commune dans son ensemble de façon plus cohérente.

Les **associations de migrants** ont toute leur importance. Elles permettent le maintien d'un **lien social** entre immigrés et village d'origine, et participent **financièrement** au développement de ces villages. Actuellement, une relation plus large au niveau de la **commune** serait à développer avec ces associations, pour faire naître la notion d'identité et de solidarité communale.

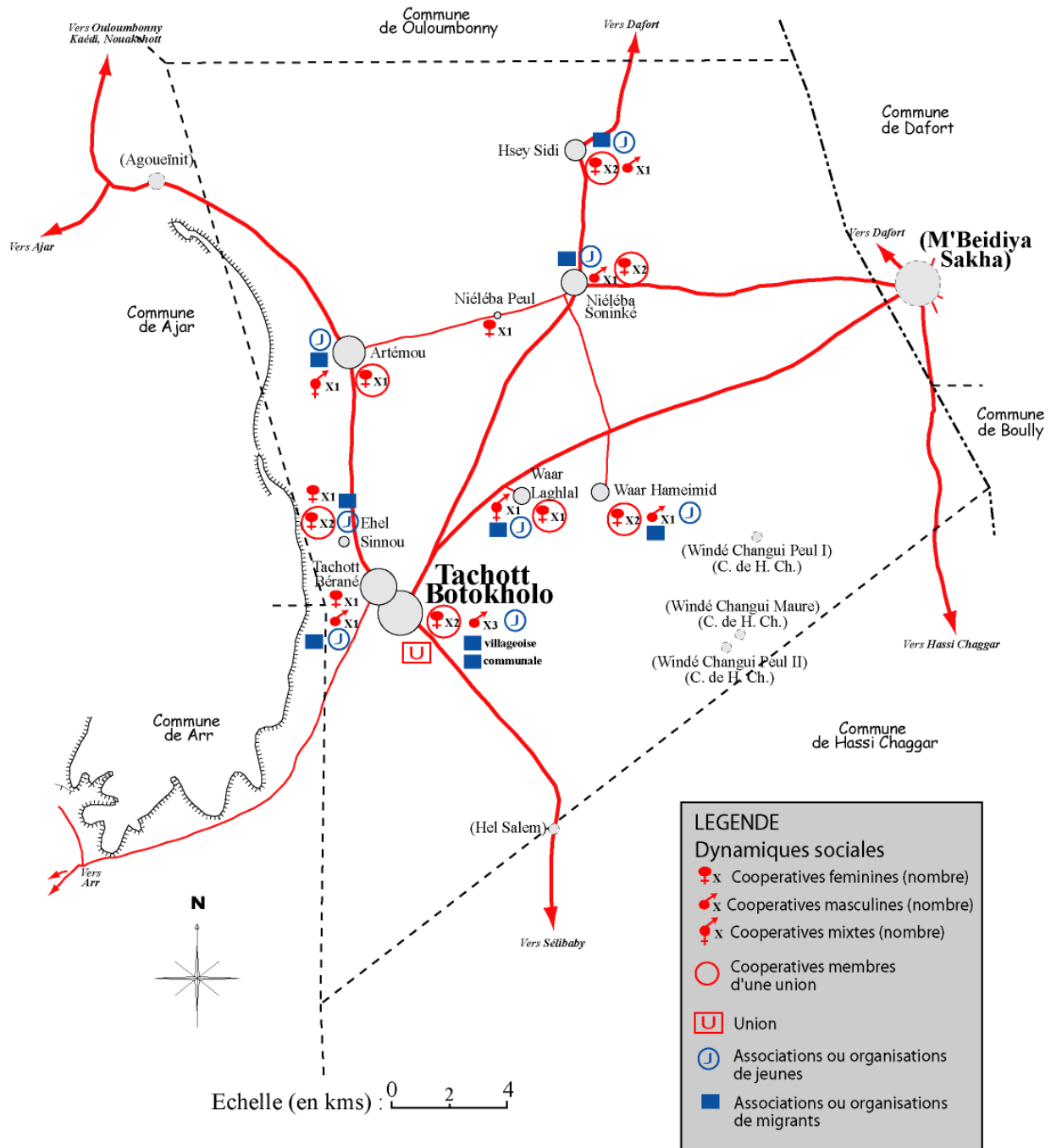
### *2.3.6 Difficultés du monde associatif*

Malgré le dynamisme de ces organisations, certaines difficultés entravent leurs projets. Les associations sont animées par des **gens motivés**, mais qui **manquent cruellement de compétences et de formation** pour encadrer leurs activités et les gérer.

Certaines associations comme le comité de parents d'élèves et le comité de santé **manquent de dynamisme**.

Enfin, on constate parfois un **manque de participation et d'information** de la population dans ce dynamisme, ce qui freine les activités.





Carte n° 3 : Dynamiques sociales

La commune de Tachott est un territoire où **cohabitent trois ethnies**. De profonds changements de société invitent actuellement à repenser l'organisation, le dynamisme de cette société. Pour ce faire, de **nombreuses associations oeuvrent pour le développement** dans les villages, les associations de migrants contribuent largement aux projets d'équipements. Mais elles connaissent des difficultés, notamment le **manque de compétences** pour la gestion des activités et la mise en place et le suivi de projets. Ses dynamiques jouent un grand rôle dans l'équipement de la commune en terme d'infrastructures.

### **3 Une économie basée sur l'exploitation des ressources naturelles**

#### ***3.1 Agriculture traditionnelle et maraîchage***

##### ***3.1.1 Une agriculture à dominante sous pluie***

L'**agriculture** est la principale activité des populations de la commune de Tachott, notamment dans la communauté **soninkée** (exclusivement) et maure (alliée à l'élevage). Cette activité est pratiquée sous deux formes : la culture sous pluie (le diéri) et la culture de contre saison (le walo).

##### ***3.1.1.1 Walo au bord des cours d'eau et dans les cuvettes (culture décrue)***

La culture de décrue (walo et falo) se pratique à partir du mois d'**octobre jusqu'au mois de janvier** sur des **terres basses** ou dans le lit mineur des oueds. Elle ne dépend pas directement des pluies puisqu'elle débute à la fin de l'hivernage mais bien de l'humidité et des micro-climats qui règnent aux abords des oueds. Cette réserve d'humidité et cette fertilité est possible sur des sols argileux, profonds, dans les dépressions et bas fonds. Les spéculations sont le maïs, le niébé, la courge et la patate douce.

##### ***3.1.1.2 Une évolution récente vers le diéri sur les terres hautes***

La culture sous pluie (diéri) se pratique pendant l'**hivernage**, du mois de juillet au mois d'octobre, sur les **terres dites hautes** par opposition aux terres plus basses du walo. Globalement, les zones de culture sont essentiellement les plaines, ruisseaux (cours d'eau à évacuation rapide) et oued (cours d'eau qui accumule les eaux). Les sols – appelés katamangué, parawolé, signa - sont souvent argilo-sableux ou argilo-limoneux. Ils sont essentiellement favorables à la culture de l'arachide et des céréales (fella, nabané, niéniko et petit mil), bien appréciées par les populations.

Actuellement, **toutes les localités pratiquent le diéri**, mais seulement deux la culture de décrue (Tachott Botokhollo et Tachott Bérané). Cela s'explique par la faible densité de cours d'eau et de marigot dans la commune de Tachott, par une évolution récente des facteurs environnementaux (ensablement, surcreusement des lits) et par le manque d'aménagement hydro agricole.

##### ***3.1.2 Dégradation de l'environnement et difficultés***

##### ***3.1.2.1 Diminution des surfaces cultivables***

Aujourd'hui, les années de sécheresse et le processus érosif ont créé des bouleversements dans la pratique de ces deux cultures. A Tachott, les cultures de décrue ont quasiment disparu car les **marigots qui sont exploitables sont rares** et le passage de chameaux transhumants empêchent les rares marigots utilisables d'être exploités. Tout cela est évidemment accentué par la sécheresse.

Des manifestations climatiques ont entraîné la perte des bonnes terres cultivables et donc une **carence en terres** surtout pour les gros villages comme Tachott Botokholo, Tachott Bérané, Artémou et Niéléba Soninké, qui sont contraints d'exploiter de grandes surfaces pour pouvoir satisfaire leurs besoins céréaliers.

##### ***3.1.2.2 Aménagements hydro agricoles en réponse à cette dégradation***

Parmi ces localités, seule Tachott Bérané s'est engagée, en 1989, à **aménager le terroir de Maydalla** avec des digues filtrantes et à mener une campagne de reboisement dans le but de freiner la dégradation des terres fertiles et permettre la régénération du site. Les autres localités ont quant à elles choisi d'abandonner les terres dégradées et d'aller emprunter des terres appartenant aux villages voisins en payant le dixième de la production aux propriétaires terriens (l'azakatt) : les agriculteurs d'Artémou empruntent des terres à Niordel, Diyala, Niéléba et Boudami et ceux de Tachott Botokholo empruntent des terres du village de Dyalla dans le nierd ou avec les maures de Diegui. Les **terres abandonnées deviennent alors encore plus sensibles à l'érosion**, entraînant une accélération de ces phénomènes. Les pratiques culturelles ont donc ici un impact négatif sur le milieu, accentuant les processus de dégradation de l'environnement et donc rendant plus difficile son exploitation.

### 3.1.2.3 Autres problèmes

Ainsi, la pratique de l'agriculture est confrontée à différents problèmes parmi lesquels la **diminution des terres cultivables**, le manque de **fertilité des sols** (ensablement des terres cultivables), liés aux phénomènes érosifs d'origines éolienne et hydrique. Mais il y a aussi **l'absence d'équipement agricole**, l'attaque des **criquets et des oiseaux** ou encore la **divagation des animaux** transhumants et notamment des chameaux venus du nord, qui entravent le bon fonctionnement de cette activité. Le **manque d'eau** est une contrainte importante.

Tableau III : Activité agricole

Code	VILLAGES	Type de culture	Zones	MARAICHAGE		Problèmes rencontrés
				Date	Surface	
210002	Artemou	Sous pluie	Oueds, ruisseaux, plaines	1984	variable	Ennemis des cultures, érosion, divagation des animaux
210004	Hsey Sidi	Sous pluie	Ruisseaux, plaines	1981	710m <sup>2</sup>	Maladie, manque d'eau, surpâturage
210003	Ehel Sinnou	Sous pluie	Oued, ruisseaux	1996	Variable	Ennemis des cultures, érosion, divagation des animaux
210008	Nielèba Peulh	Sous pluie	Ruisseaux, plaines	1992	750m <sup>2</sup>	Divagation des animaux, pauvreté des terres
210007	Nielèba Soninké	Sous pluie	Ruisseaux, plaines	1984	Variable	Pauvreté des terres, ennemis des cultures et divagation des animaux
210009	Tachott Berané	Sous pluie et décrue	Oued, plaines, ruisseaux	1991	7875m <sup>2</sup>	Ennemis des cultures, divagation des animaux et déficit pluviométrique
210001	Tachott Botokhollo	Sous pluie et décrue	Oued, plaines, ruisseaux	1974	Variable	Manque d'aménagement, de matériel agricole, divagation des animaux
210006	Waar Hameimid	Sous pluie	Ruisseaux, plaines	1992	Variable	Ennemis des cultures, pauvreté des terres, divagation animale
210005	Waar Laghlal	Sous pluie	Ruisseaux, plaines	1987	2500m <sup>2</sup>	Ennemis des cultures, pauvreté des terres

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2003)

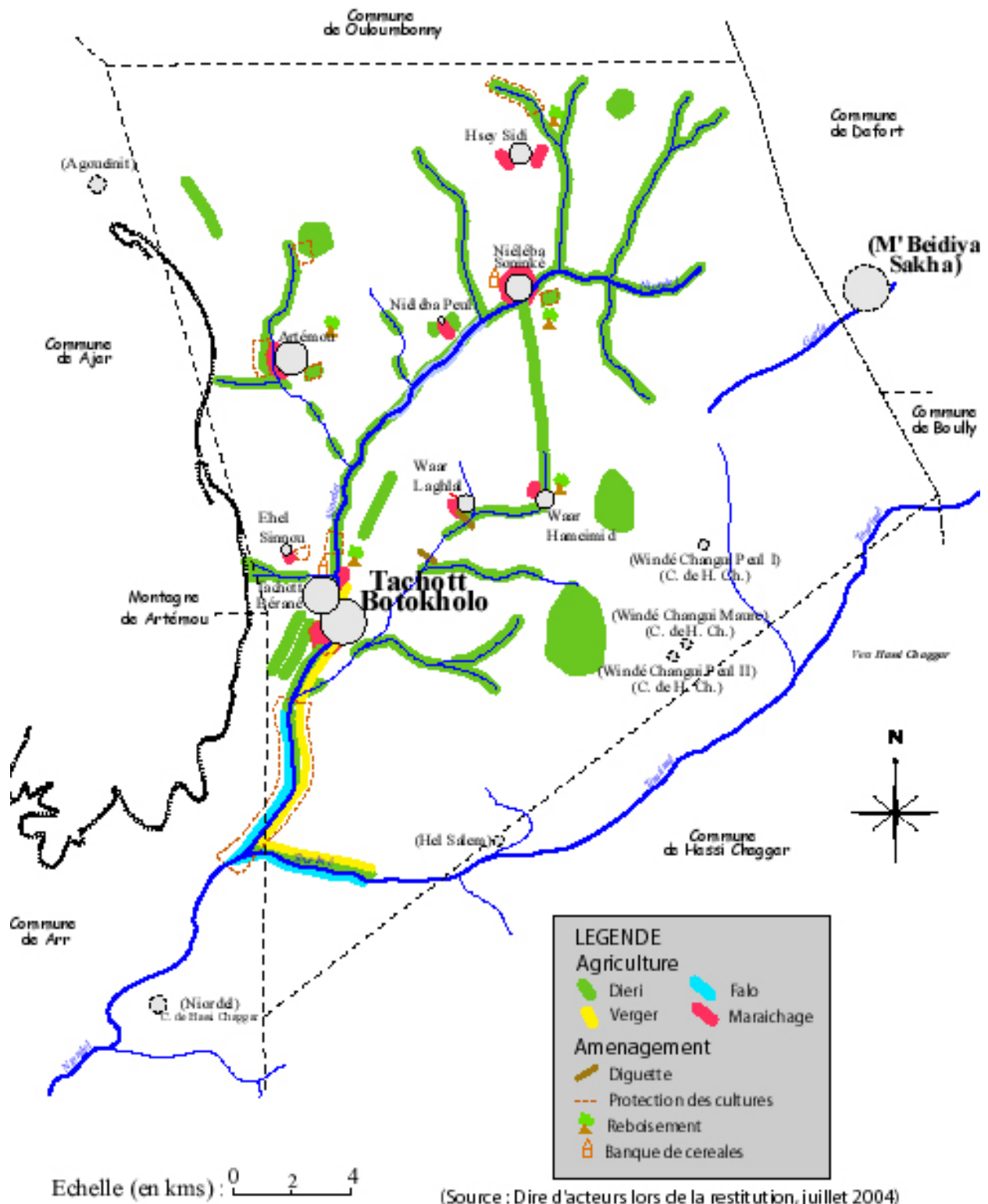
Remarque : On entend par ruisseaux ici, cours d'eau dans lequel l'eau ruisselle et est évacuée rapidement, à la différence d'un oued qui accumule les eaux de ruissellement

A Tachott, la faible densité en cours d'eau et l'évolution récente du milieu fait que **l'agriculture sous pluie est plus pratiquée** que l'agriculture de décrue. De façon générale, l'agriculture est freinée par de **nombreuses contraintes**, qui vont aller en s'accroissant et devenir **irréversible** si rien n'est fait.

### 3.1.3 Maraîchage, une innovation communautaire

#### 3.1.3.1 Une activité récente qui s'est généralisée

En dehors de l'agriculture pluviale et de décrue, le maraîchage occupe une place de plus en plus importante dans les occupations des agriculteurs de la commune. D'après le diagnostic, l'activité maraîchère a été **introduite en 1974** dans un jardin à Tachott Botokholo, encouragé par des ONG comme le GRDR. Elle s'est étendue à Hsey Sidi, Waar Laghlal, Artemou et à Niéléba Soninké dans les années 80 et s'est généralisé aux autres villages de la commune dans les années 90. Les produits cultivés - salades, tomates, choux, oignons, carottes, aubergines - sont pour la plupart **auto consommés** mais certaines femmes s'organisent pour **commercialiser** une partie de la production dans les places publiques et dans les lieux de stationnement des voitures, notamment à Tachott Botokholo.



Carte n°4 : L'agriculture

### 3.1.3.2 Malgré tout, des difficultés

Tout comme dans l'agriculture traditionnelle, les femmes connaissent des difficultés qui empêchent de rentabiliser davantage le maraîchage. En effet, en amont, le **manque de protection** des jardins, l'**absence de produits phytosanitaires**, le **manque de connaissances techniques** et de

**matériel** constituent des barrières importantes au maraîchage. Mais c'est encore le **manque d'eau** qui est la contrainte la plus défavorable... En aval, des problèmes **d'écoulement et de conservation des produits maraîchers** entrave encore le déploiement du maraîchage. Au début, **l'écoulement des produits** se faisait localement et sur le marché de Sélibaby, mais les coûts trop importants de transport obligent les vendeurs à se limiter à leur village.

### 3.1.3.3 *Une activité liée aux coopératives*

Dans la commune rurale de Tachott, l'introduction de l'activité maraîchère après les années de sécheresse avait **comme objectifs de compenser le déficit céréalier et d'enrichir l'alimentation** des populations. Mais ces dernières années, **cette activité a pris de l'ampleur** et a impliqué de plus en plus de femmes qui se sont spécialisées dans ce domaine et ont réussi plusieurs campagnes d'affilée enregistrant de bons résultats. C'est ainsi qu'elles se sont constituées en **coopératives féminines** le plus souvent, mais parfois **masculines** ou **mixte** (Cf partie 2).

Le **maraîchage** est une **activité relativement récente** dans la commune, mais en **expansion** car elle apporte un complément alimentaire et financier non négligeable. Pratiquée sous forme **communautaire**, elle connaît des **problèmes inhérents à l'agriculture** en général, auxquels s'ajoutent des **carences en connaissance technique**.

## 3.2 *Elevage : activité traditionnelle, de prestige et d'épargne*

### 3.2.1 *Une activité économique prestigieuse*

#### 3.2.1.1 *Une activité traditionnelle liée à un mode de vie nomade*

L'élevage est traditionnellement **l'activité principale dans les communautés maure et peulh**, mais l'activité complémentaire des soninkés. Elle implique et représente un certain **mode de vie traditionnel transhumant**. En outre, elle est un **moyen d'épargne**, mais de plus en plus risqué et aléatoire. Les peulhs possèdent des troupeaux de bovins principalement, complétés de quelques petits ruminants pour la vente et les besoins en viande de la famille. Les maures élèvent surtout des ovins et des caprins.

Rappelons qu'historiquement, ce sont les périodes de transhumance qui ont conduit ces bergers à découvrir les potentialités en pâturages abondants et en terres fertiles de cette zone et à se sédentariser et à créer la majorité des villages de la commune (Waar Laghlal, Waar Hameimid, Hsey Sidi, Ehel Sinnou et Niéléba Peul). Durant les années 1970 pendant lesquelles la sécheresse a été un des facteurs à l'origine de la perte d'une grande partie de leur cheptel, ces éleveurs transhumants, pour assurer leur survie, se sont sédentarisés et reconvertis petit à petit dans l'agriculture.

#### 3.2.1.2 *Source d'épargne pour les soninkés*

Parallèlement, et grâce aux ressources issues de la migration, les soninkés, qui sont traditionnellement des agriculteurs, ont investi dans l'achat de bétail, essentiellement bovin. C'était à la fois une manière **d'épargner** - une thésaurisation sous forme de « *billets de banque sur pieds* » - et un gage de prestige car « *plus le troupeau fait de poussière, plus on le voit de loin* » et mieux le propriétaire est considéré. Dès lors, **les soninkés sont devenus les plus grands propriétaires d'animaux**, mais occupés au travail de la terre et maîtrisant mal les règles de l'élevage, **ils confient leurs animaux aux bergers plus expérimentés**. A titre d'exemple, les pasteurs de Waar Laghlal et Waar Hameimid gardent les animaux appartenant aux populations de Tachott Botokholo (56000 têtes estimées tableau II) et de Tachott Bérané (6700 têtes estimées), et profitent ainsi du lait, du beurre et souvent d'un petit revenu monétaire.

Tableau IV : Activité pastorale

Code	VILLAGES	Cheptel				Zones de pâturage	Lieux d'abreuvement	Tra	P vac	Problèmes
		ovin	bovin	capr	total					
210002	Artemou	200	600	400	1200		Puits pastoraux et eaux stagnantes	Oui	0	Maladie, manque de source d'abreuvement
210004	Hsey Sidi	100	110	500	710	Est, Ouest et Nord du village	Puits pastoraux et eaux stagnantes		0	Maladie, manque d'eau et surpâturage
210003	Ehel Sinnou	1200	670	1200	3070	Est et Nord du village	Oued, puisards	Oui	0	Maladie, manque de source d'abreuvement
210008	Nielèba Peulh	200	80	150	430	Ouest et Sud du village	Puits pastoraux et eaux stagnantes	Oui	0	
210007	Nielèba Soninké	500	2000	800	3300	Est et Ouest	Ruisseaux et puisards	Oui	0	Maladie, manque de source d'abreuvement
210009	Tachott Berané	2700	1650	1250	5600	Meydalla et au Sud du village	Puits pastoraux et eaux stagnantes	Oui	0	Passage transhumance début Juin
210001	Tachott Botokhollo	2200	2890	2500	7590	Coutané, Waré et vers la montagne	Grand puits du village	Oui	1	Maladie, manque d'eau et surpâturage
210006	Waar Hameimid	70	150	300	520	Est et Sud du village	Puits pastoraux et eaux stagnantes	Oui	1	Maladie, manque de source d'abreuvement
210005	Waar Laghlal	200	150	300	650	Est et Sud du village	Puits pastoraux et eaux stagnantes	Oui	0	Maladie, manque de source d'abreuvement
<b>TOTAL</b>		<b>7370</b>	<b>8300</b>	<b>7400</b>	<b>23070</b>				<b>2</b>	

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2003)

Légende : Tra = Passage de transhumants, P vac = Parc vaccinal

Il est souhaitable de prendre les données sur le cheptel avec prudence car il n'est pas évident que l'éleveur, par superstition, par tradition ou tout simplement parce que les bêtes ne lui appartiennent pas, donne les chiffres exacts concernant le troupeau dont il n'a parfois que la garde.

**L'élevage est une activité traditionnelle et de prestige social chez les maures et les peulhs, pratiquée plus récemment comme source d'épargne chez les soninkés.**

### 3.2.2 Zones de pâturage et d'abreuvement

#### 3.2.2.1 Zones de pâturage au cours de l'année

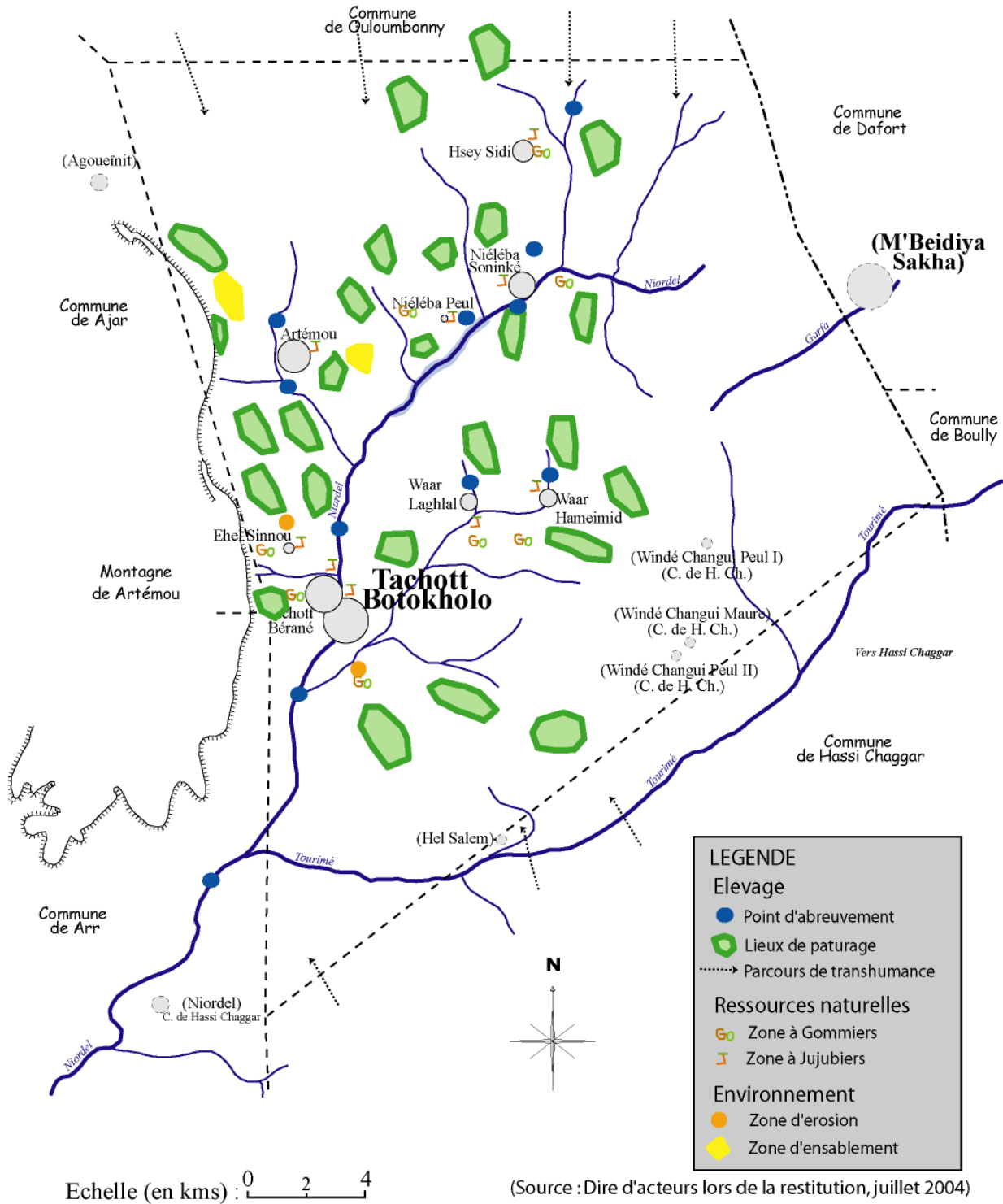
Pendant l'hivernage, la commune bénéficie d'une **importante quantité de pâturage** en raison des pluies, mais dès la fin de la saison la région accueille les éleveurs des régions voisines, plus sèches (Assaba et Gorgol). Le **surpâturage** qui en découle entraîne une raréfaction précoce des pâturages. Par conséquent, la **transhumance est indispensable pendant la période sèche**. Tous les éleveurs doivent mener leurs animaux vers l'est, en général à proximité de l'oued Karakoro au Mali.

Les **zones de pâturage sont nombreuses** dans la commune. Les principales sont la plaine aménagée de Maydallah (à l'ouest de Tachott Bérané), Chalkhat Al Waré (au sud des deux Waar), Katamangué (à l'est de Tachott), Aliou (qui s'étend à l'est du territoire communal jusqu'à M'Beidiya Sakha) et enfin les Parawolé (aux alentours d'Artémou). (voir la carte thématique « Elevage » de la restitution en annexe)

Mais le cheptel a connu une **forte diminution en 2003** en raison de l'intensité des précipitations et de la raréfaction des pâturages.

#### 3.2.2.2 Points d'abreuvement

Il existe, en fonction des saisons, **trois types de sources d'abreuvement** pour les animaux. En hivernage (juillet-octobre), les animaux s'abreuvent à partir des eaux stagnantes dans les marigots, les cuvettes et les mares. Après l'épuisement des eaux stagnantes, en saison froide (novembre – mars), ils s'abreuvent à partir des puisards. Enfin, en saison sèche, les animaux sont également abreuvés à partir des puisards (Nielèba Soninké, Ehel Sinnou) ou des puits villageois (Tachott Botokhollo, Nielèba Peul, Waar Laghlal, Waar Hameimid, Artémou, Tachott Bérané et Hsey Sidi).



Carte n°5 : L'élevage

La commune présente des **pâturages** relativement **abondants**, des **points d'abreuvement**, mais des **problèmes** se posent lors de la saison sèche quand les ressources diminuent, obligeant à pratiquer la **transhumance**.

### 3.2.3 Des contraintes pesant sur l'élevage

#### 3.2.3.1 *Manque d'eau*

Le manque d'eau est un **problème chronique** dans tout le pays, la région et particulièrement la commune. Il affecte les troupeaux gravement. En effet, le coût de la viande a considérablement augmenté en raison des sécheresses qui ont décimées les troupeaux. En outre, la mauvaise qualité de l'eau provoque des maladies et posent des problèmes de **santé animale**.

#### 3.2.3.2 *Santé animale*

La commune dispose de **2 parcs de vaccination en dur** (Tachott Botokholo et Waar Hameimid), d'une pharmacie vétérinaire et d'un agent à Tachott Botokholo, ainsi que d'un infirmier vétérinaire à Artémou. Depuis l'arrivée de ce personnel, le vétérinaire qui passait dans la commune ne vient plus car les vaccinations sont assurées par ces agents. Les coûts de vaccination sont peu élevés dans les localités disposant de personnel (exemple 10 à 20 UM pour les bovins), mais ils augmentent dans les autres. Actuellement encore, de **nombreuses maladies affectent le bétail**, causant fréquemment la mort des animaux. Un projet de parc de vaccination est en cours.

#### 3.2.3.3 *Pression anthropique et surpâturage*

Région la plus pluvieuse de la Mauritanie, le Guidimakha a **attiré de nombreux éleveurs** à la recherche de pâturages. En outre, cette région frontalière avec le Mali est le **lieu de transit entre la Mauritanie et le Mali**. De plus, la **population a augmenté** dans la commune. Tout cela concourt à **augmenter la pression sur le milieu, à dégrader l'environnement et à intensifier la pression foncière**. En effet, des troupeaux venants de l'Assaba vers le Gorgol passent dans la région de mai-juin-juillet à décembre. Il s'agit essentiellement de chameaux, et de quelques bovins et caprins.

La **transhumance des chameaux** pose un certain nombre de problèmes, comme la **dégradation du milieu**, ce qui contribue à la désertification. L'augmentation de la pression anthropique toute l'année et particulièrement pendant la saison sèche, alliée aux contraintes naturelles entraînent une altération des sols et du couvert végétal, et donc une accélération des phénomènes de dégradation du milieu en général.

#### 3.2.3.4 *Des conflits entre éleveurs et agriculteurs*

L'augmentation de la pression anthropique et foncière, ainsi que le chevauchement des espaces agricoles et pastoraux génèrent d'importants **conflits entre éleveurs et agriculteurs**, en raison de la **divagation des animaux** et notamment des **chameaux** sur les terres agricoles en période de culture. Ces conflits mettent souvent en scène des agriculteurs contre des propriétaires chameliers des régions du nord.

L'élevage est confronté à certaines contraintes comme le **manque d'eau**, de **médicaments vétérinaires** mais surtout à des problèmes importants comme **l'augmentation de la pression pastorale** en saison sèche. Malgré la présence de zones de pâturages dans la commune, l'installation des transhumants entraînent une **dégradation du milieu** et des **conflits avec les agriculteurs**.

## 3.3 *D'autres ressources naturelles*

### 3.3.1 La cueillette par les coopératives professionnelles

D'autres ressources naturelles sont exploitées, en **complément d'alimentation ou de revenus**. La **gomme arabique** est exploitée par les jeunes, surtout chez les maures. Les fruits de **balanites** sont utilisées par les femmes pour le savon et l'huile. Les fruits de **jujubes** sont cueillis pour l'alimentation. Ces activités sont en général pratiquées dans le cadre de coopératives.

La **pauvreté forestière** ne permet l'exploitation des arbres ni pour le bois ni pour le charbonnage. (voir partie suivante 3.4 sur la dégradation du milieu).



### ***3.3.2 L'artisanat par les coopératives ou les castes***

L'artisanat est également présent de façon importante. Les femmes pratiquent, en complément de leurs activités quotidiennes, la **teinture, la savonnerie, la production d'huile d'arachide, la conserve de fruits, la confection de nattes...** On y trouve également du tressage de grillage, de la broderie (coussin, drap), de la tannerie.

Certaines formes d'artisanat sont inhérentes au système de caste comme les **forgerons, les tisserands, les potières, les bûcherons**. L'activité artisanale est alors l'activité principale.

Un **nouveau type d'artisanat** voit le jour à Tachott Bérané. Des gens viennent des villes de l'intérieur ou de la sous région pour s'installer dans les gros villages soninkés. Il pratique la **menuiserie, la soudure** comme activité principale... Traditionnellement, ces activités étaient pratiquées par les forgerons.

## ***3.4 Une commune à l'environnement fortement dégradé***

### ***3.4.1 L'augmentation de la pression anthropique***

La **dégradation du couvert végétal est particulièrement spectaculaire dans la commune**, notamment dans les gros villages soninkés qui présentent une forte concentration humaine et animale. Plusieurs facteurs entrent en jeu. Une **croissance démographique rapide depuis un demi-siècle**, alliée à une **augmentation récente des quantités de bétail** ont provoqué une pression largement excessive sur le milieu naturel, déjà fragilisé par **plusieurs années de faible pluviométrie** sur le Sahel depuis les années 70 et 80. Ces contraintes ont obligé les gens à des **changements d'activité** (sédentarisation et agriculture, coupe du bois, production de charbon...) et l'augmentation de la population a fait **augmenter les besoins en combustible**. Tous ces facteurs accentuent la pression humaine et accélèrent la **dégradation du milieu**.

### ***3.4.2 Des conséquences sur les activités économiques***

#### ***3.4.2.1 Diminution de la végétation et de la faune***

En moins de trente ans, les **forêts qui entouraient le village ont disparu**. Les collines se sont complètement **dénudées et transformées en glacis stériles** recouverts de cailloutis. Les mares et retenues d'eau se sont ensablées. Il en résulte une diminution du couvert végétal, des ressources naturelles, et de la faune sauvage dans la région (éléphants, lions, gazelles, oiseaux...). Par ailleurs, la pêche en eau douce, pratiquée naguère dans les retenues d'eau naturelles, s'est arrêté en raison de la disparition des espèces piscicoles.

#### ***3.4.2.2 Appauvrissement du sol***

La végétation permet de freiner l'écoulement de l'eau. Sa diminution entraîne donc une augmentation du ruissellement et la fuite des éléments nutritifs du sol. Celui-ci s'**appauvrit, s'érode** avec la formation de **ravines dans les parties basses**, autrefois largement cultivées.

#### ***3.4.2.3 Diminution de l'eau dans le sol***

Les ravines s'élargissent rapidement en oueds, **drainant l'eau de ruissellement** alors qu'elle s'épandait autrefois sur les champs cultivés. L'eau qui stagnait dans les champs, permettant la **culture de décrue** et la **recharge des sols et des nappes**, s'écoule désormais rapidement vers les oueds et le fleuve.

#### ***3.4.2.4 Diminution des terres cultivables***

Outre leur effet drainant, néfaste pour le rendement des cultures pluviales, les oueds, dont certains apparus il y a moins de quinze ans, atteignent déjà 20 à 30 m de large, **érodent les berges** à chaque méandre, **emportent le sol et fait reculer les surfaces cultivables**. D'énormes quantités de sable se trouvent ainsi emportées et se déposent dans les bas-fonds lorsque la vitesse d'écoulement ralentit, **stérilisant ainsi ces surfaces cultivables**. Cet ensablement par endroit oblige un déplacement du cours de l'oued et prélève encore des surfaces cultivables.

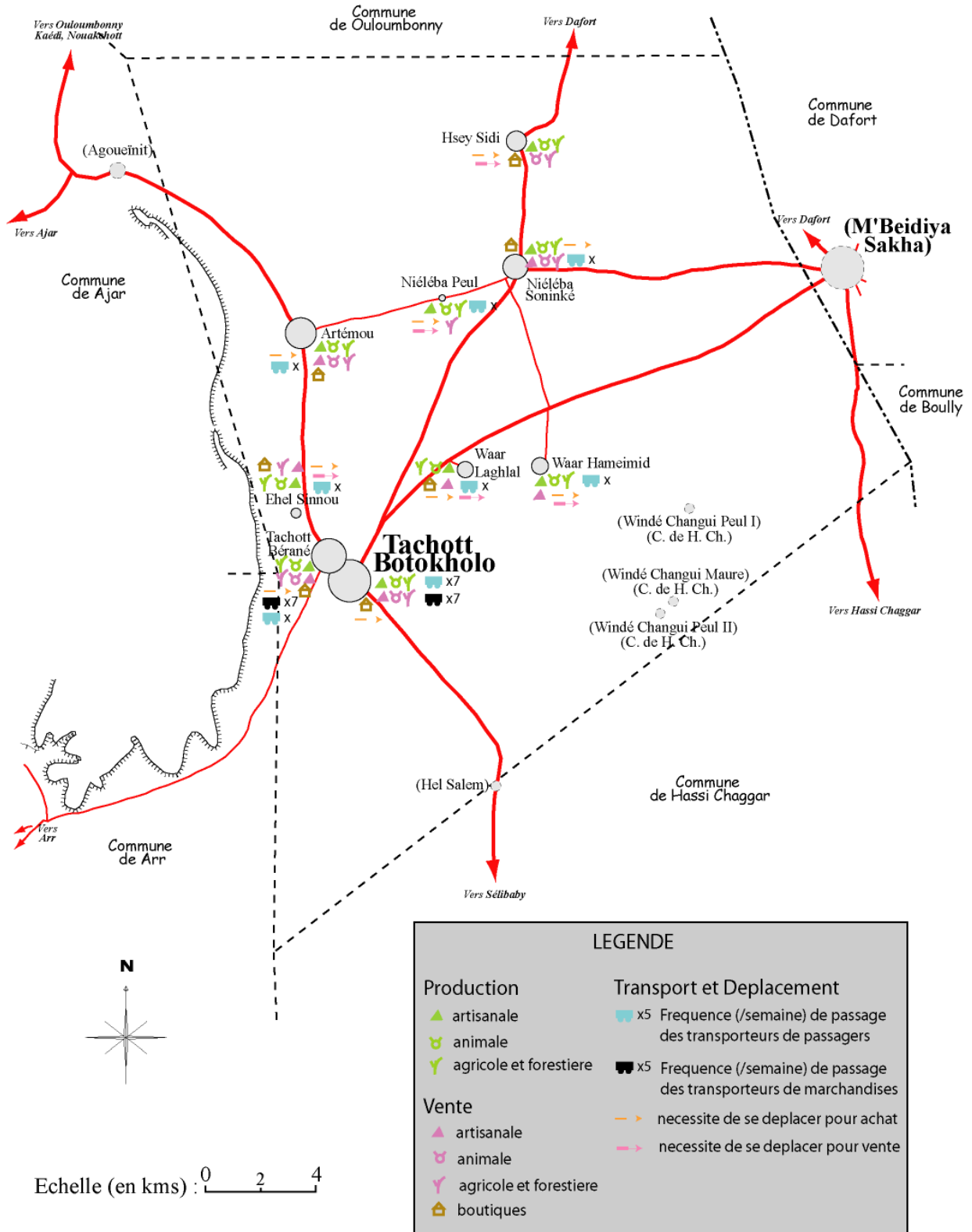
### 3.4.2.5 Stérilisation des champs

Enfin, la disparition du couvert végétal qui contribue à la fixation des dunes d'âge quaternaire, nombreuses dans la zone, entraîne une remobilisation de ce sable par voie éolienne, menaçant également les champs.

## 3.5 Aménagements hydro agricoles

Si l'eau pose de nombreux problèmes dans la région, elle est également un **potentiel important pour la santé, l'agriculture, l'élevage...** à condition d'être mise en valeur et aménagée de façon à la retenir, à pouvoir l'exploiter pleinement et ainsi permettre une meilleure régénération du milieu. A Tachott, **quelques aménagements** ont vu le jour. Des **diguettes** ont été construites à Tachott Bérané vers la plaine de Maïdallah. **Deux projets de barrage** sont en attente, un dans la plaine de Maïdallah et l'autre à Koutané. La grande marre d'Artémou avait été surcreusée pour augmenter son volume, mais les conséquences furent opposées à celles attendues, l'eau tarit désormais pendant la saison sèche.

Actuellement, tout reste à faire pour la **mise en valeur des terres agricoles** (décrue), **pastorales**, pour la **régénération du milieu** et la **gestion de l'eau** (rechargement des nappes). Ce type d'aménagement demande des **études préalables** indispensables au bon fonctionnement des ouvrages. Il faut envisager le **type de structure** à mettre en œuvre en fonction du terrain et des objectifs, et organiser une **concertation** entre tous les acteurs pour le **remaniement du foncier** (souvent conflictuel). Ce travail très important peut générer des **retombées très positives sur les plans économique, hydraulique et environnemental**.



© GRDR-Slibaby, Commune de Tachott, 2004.

(Source : Dire d'acteurs lors de la restitution, juillet 2004)

**Carte n° 6 : Dynamiques économiques**

Pour conclure sur les activités économiques, on peut dire que la commune bénéficie de sa situation dans la **région la plus productive du pays**. Le milieu est exploité à des fins **agricoles, pastorales** et autres extractions. Mais **l'augmentation de la pression anthropique** depuis les années 70 entraîne une **dégradation importante du milieu et des ressources**, ce qui intensifient les contraintes sur les activités économiques. Ces phénomènes sont générés par des changements de l'environnement, en lien avec de **profondes mutations de la société**. Ces activités nécessitent pour fonctionner et se développer des infrastructures de base, pour relier la commune au reste du pays, et assurer le bien-être des populations localement.

## 4 Equipements et infrastructures de base

### 4.1 *Une commune accessible, située sur la route Sélibaby - Nouakchott*

#### 4.1.1 Des localités assez proches

La commune de Tachott compte 9 localités qui sont toutes situées plus ou moins à **proximité des principales pistes** qui sillonnent la commune.

Les localités sont relativement **proches, distantes de 0,5 km à moins de 20 km** (tableau VI). Ces facteurs permettent une accessibilité plus aisée et une communication entre les villages plus facile.

Tableau V : Distances et communication entre les localités

	Tachott Botokholo	Artémou	Waar Hameimid	Waar Laghlal	Hsey Sidi	Ehel Sinnou	Niéléba Peul	Niéléba Soninké	Tachott Bérané	Axes de communication
Tachott Botokholo		8	8	5	17	3	13	13	0,5	Sélibaby–Nouakchott, Tachott-Dafort
Artémou	8		16	13	12	5	5	8	7,5	Sélibaby-Nouakchott, Artémou-Dafort
Waar Hameimid	8	16		3	12	11	11	8	8,5	
Waar Laghlal	5	13	3		12	8	11	8	5,5	
Hsey Sidi	17	12	12	12		17	7	4	17,5	Tachott-Dafort
Ehel Sinnou	3	5	11	8	17		10	13	2,5	Sélibaby-Nouakchott
Niéléba Peul	13	5	11	11	7	10		3	12,5	Artémou-Dafort
Niéléba Soninké	13	8	8	8	4	13	3		13,5	Tachott–Dafort, Artémou–Nieleba soninké, Artémou-Dafort
Tachott Bérané	0,5	7,5	8,5	5,5	17,5	2,5	12,5	13,5		Sélibaby - Nouakchott

#### 4.1.2 Sur la route de Sélibaby à Nouakchott

##### 4.1.2.1 *Le réseau de communication de la commune*

En matière de communication et de transport, la commune de Tachott fait partie des communes les plus favorisées de la région du Guidimakha. En effet, l'**axe principal qui relie Sélibaby à Nouakchott** en passant par M'bout, Kaédi et Boghé traverse la commune de bout en bout en passant par certains villages comme Tachott Botokholo, Tachott Bérané, Ehel Sinnou et Artémou. Cette route principale est quotidiennement empruntée par les voitures de transport qui assurent la liaison entre

Nouakchott-Kaédi-M'Bout et Sélibaby voire ensuite Kayes au Mali ou Gouraye et Bakel à la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal.

Ensuite, Niéléba soninké, le quatrième village dont la population est supérieure à 1 000 habitants, constitue un **carrefour entre les pistes** reliant d'une part Tachott à Dafort et d'autre part Artémou à M'Beïdiya Sakha. Et ce sont sur ces deux axes que nous retrouvons, non loin de Niéléba Soninké, Niéléba Peul et Hsey Sidi.

Deux embranchements successifs bifurquant vers le sud-est à partir de la piste reliant Tachott à M'Beïdiya Sakha permettent de rejoindre les deux dernières localités maures de Waar Laghlal et de Waar Hameimid.

Et une dernière piste quitte Tachott pour rejoindre Hassi-Bagara et Testaye dans la commune voisine de Arr.

Enfin, il existe tout un réseau de pistes tertiaires uniquement emprunté en charrette, à dos d'ânes ou à pieds, mais difficilement matérialisable car variable selon les saisons.

#### 4.1.2.2 *Importance des axes de circulation pour la communication et le développement*

La **communication** est étroitement liée au transport. Notamment tout ce qui concerne les échanges d'informations d'abord entre les localités de la commune mais aussi avec les localités des communes voisines, voire même des régions voisines. Seulement **quatre villages de la commune disposent de boîtes à lettres** (Tachott Botokholo, Tachott Bérané, Artémou et Nieleba Soninké). En dehors des habitants de ces localités, ceux qui veulent faire parvenir leur courrier à destination de l'extérieur ou à l'inverse acheminer le courrier qui leur est destiné doivent profiter des **déplacements des voitures** qui assurent le transport entre les différentes localités de la commune et le chef-lieu de Moughataa, Sélibaby, où sont localisées les principales boîtes postales du département.

Sur le plan économique, les **axes de circulation facilitent la circulation des produits** et donc le fonctionnement du marché. D'une part, cela permet l'écoulement des produits locaux et donc l'apport de revenus et la stimulation de l'économie locale. Le **marché intérieur peut mieux fonctionner**, les produits circulent et s'échangent. En outre, **l'approvisionnement en produits venant de l'extérieur est facilité**, ce qui est particulièrement important sur le plan économique et sanitaire. L'acheminement de légumes, de médicaments est plus aisé, cela participe à un **mieux-être des populations**.

La commune bénéficie d'un relatif **intérêt des missions de développement et des associations**, car elle est située sur leur chemin (PADDEM, C2D...) quand elles se rendent dans le Guidimakha.

#### 4.1.2.3 *Un changement imminent : l'arrivée du goudron*

Un **projet**, en étude depuis longtemps déjà, devrait voir le jour et changer le paysage et le fonctionnement dans la commune. Si la **route reliant Tachott à Nouakchott et Gouraye** aboutit (des tronçons viennent de commencer vers Kaédi), la commune va connaître de **nombreux changements**. Il faut **anticiper et maîtriser** cette évolution si on veut éviter un développement anarchique, des problèmes, des conflits et une dégradation des conditions de vie.

L'activité, notamment économique, va augmenter et vraisemblablement la population avec. **Tachott va sans doute grossir, s'ouvrir sur de nouveaux marchés...** Ces perspectives sont prometteuses, mais il faut **planifier le développement** de Tachott, les populations de la commune doivent **contrôler et prendre en main leur avenir**.

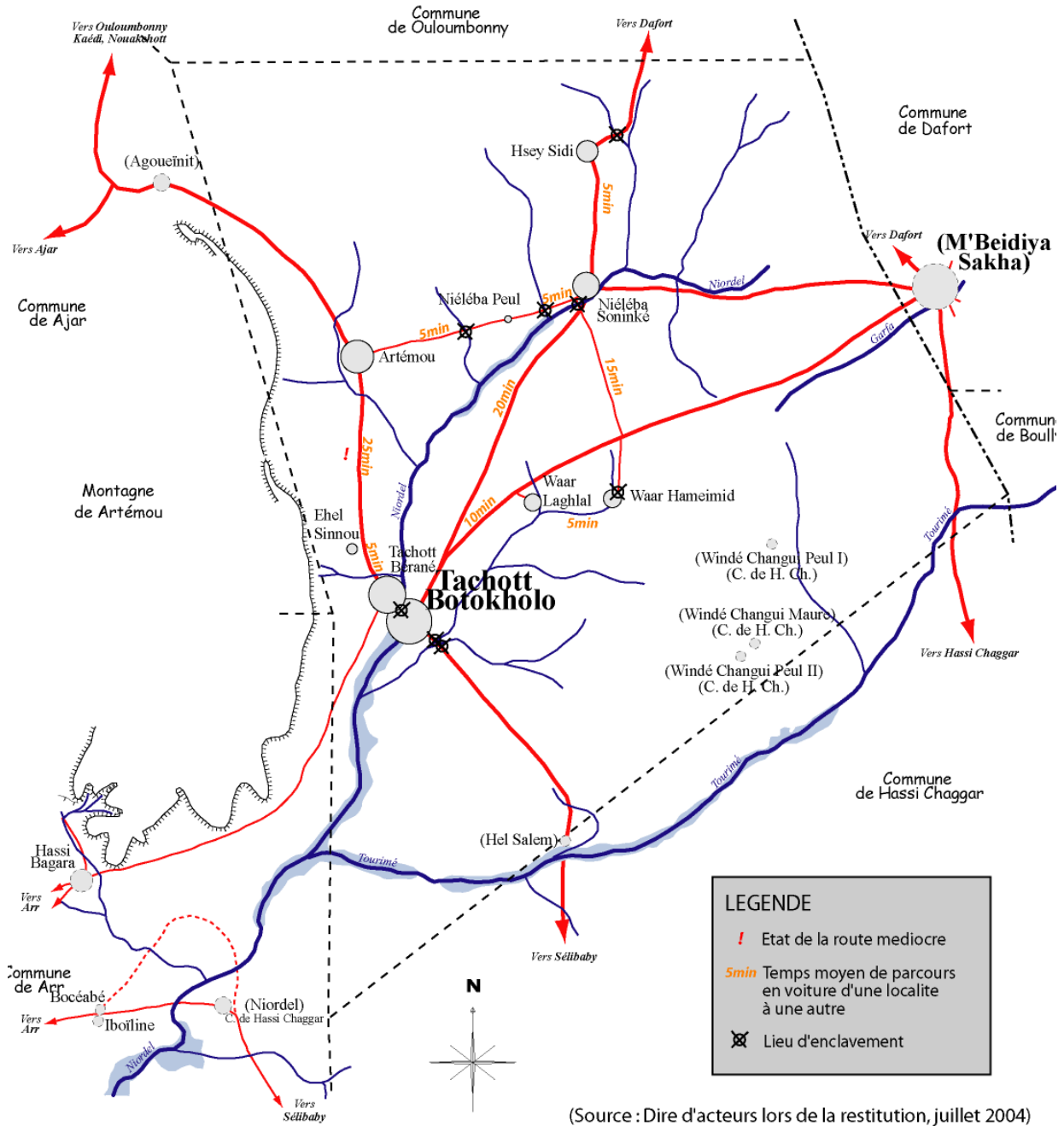
Tachott est une commune dont les **localités sont proches**, situées sur un **axe important**, avec un réseau local correct. Cela favorise relativement la **communication**, les **relations à l'extérieur**, **l'économie locale** et les liens avec les acteurs du développement. **L'arrivée du goudron** pourrait encore favoriser la commune et promettre un développement important.

#### 4.1.3 *Un frein à la circulation : l'eau et l'état des pistes*

##### 4.1.3.1 *Des pistes à travers la brousse*

Malgré cela, la circulation reste entravée par la **mauvaise qualité des pistes**. Les pistes du Guidimakha et de la commune de Tachott sont en réalité des sillons creusés dans le sol par le passage des véhicules. Rien ne stabilise la piste, et l'irrégularité du substrat (caillouteux, sableux) rend la

circulation difficile. En plus de cela, les pluies de l'hivernage engorgent les sols et remplissent les marigots, bloquant totalement la circulation pendant 3 ou 4 mois.



Carte n°7 : Infrastructures routières

#### 4.1.3.2 L'enclavement pendant l'hivernage

La commune est une vaste plaine faiblement inclinée vers le sud-ouest où tous les cours d'eau à se jettent dans le Niordel, l'oued principal qui traverse la commune du nord-est au sud-ouest. Sans être particulièrement dense, le réseau hydrographique coupe tout de même la majorité des pistes et entrave la circulation aussi bien des hommes que des biens matériels. Ainsi, la piste principale est-elle praticable toute l'année mais plus difficilement en période d'hivernage. En effet, à l'entrée de la

commune, l'oued **Tourimé**, lorsqu'il est rempli d'eau, empêche tout passage, tout comme le Niordel qui sépare Tachott Botokholo de Tachott Bérané ou que le Garfa qui s'écoule plus au nord dans la commune de Ouloumbony. D'autres marigots freinent les échanges sans pour autant les bloquer : il en est ainsi du marigot de Koutané quelques kilomètres avant Tachott, ou encore de l'oued secondaire qui isole Niéléba Peul par rapport à Niéléba Soninké (cf. carte). Tous ces oueds sont chaque année un peu plus l'objet de **phénomènes d'érosion** connus mais incontrôlés et s'élargissent, bloquant toujours un peu plus les communications.

Ces difficultés de circulation et transport font **augmenter sérieusement les tarifs** pendant cette saison. Par exemple, le riz passe de 6000 ouguiyas à 8000 pendant l'hivernage, soit une augmentation de 33 %.

Cet atout d'accessibilité est totalement caduc pendant **l'hivernage** en raison des pluies, entraînant de **nombreux blocages des routes** par les oueds et les marigots. La commune reste ainsi **enclavée pendant 4 mois dans l'année**.

#### 4.2 Des écoles partout sauf à Niéléba peulh

La commune de Tachott dispose d'infrastructures scolaires de niveau fondamental. En effet, le collège et le lycée se situent à Sélibaby.

Sur les neuf localités que compte cette commune, seul Niéléba Peul ne possède aucune structure éducative. Cette localité, assimilable à un campement ou à un hameau semi-sédentarisé, est peuplée de moins de cent habitants et située à deux kilomètres de Niéléba Soninké. Les élèves de Nieleba Peulh ne se rendent pas à l'école, c'est pourquoi le village réclame la mise en place d'une école.

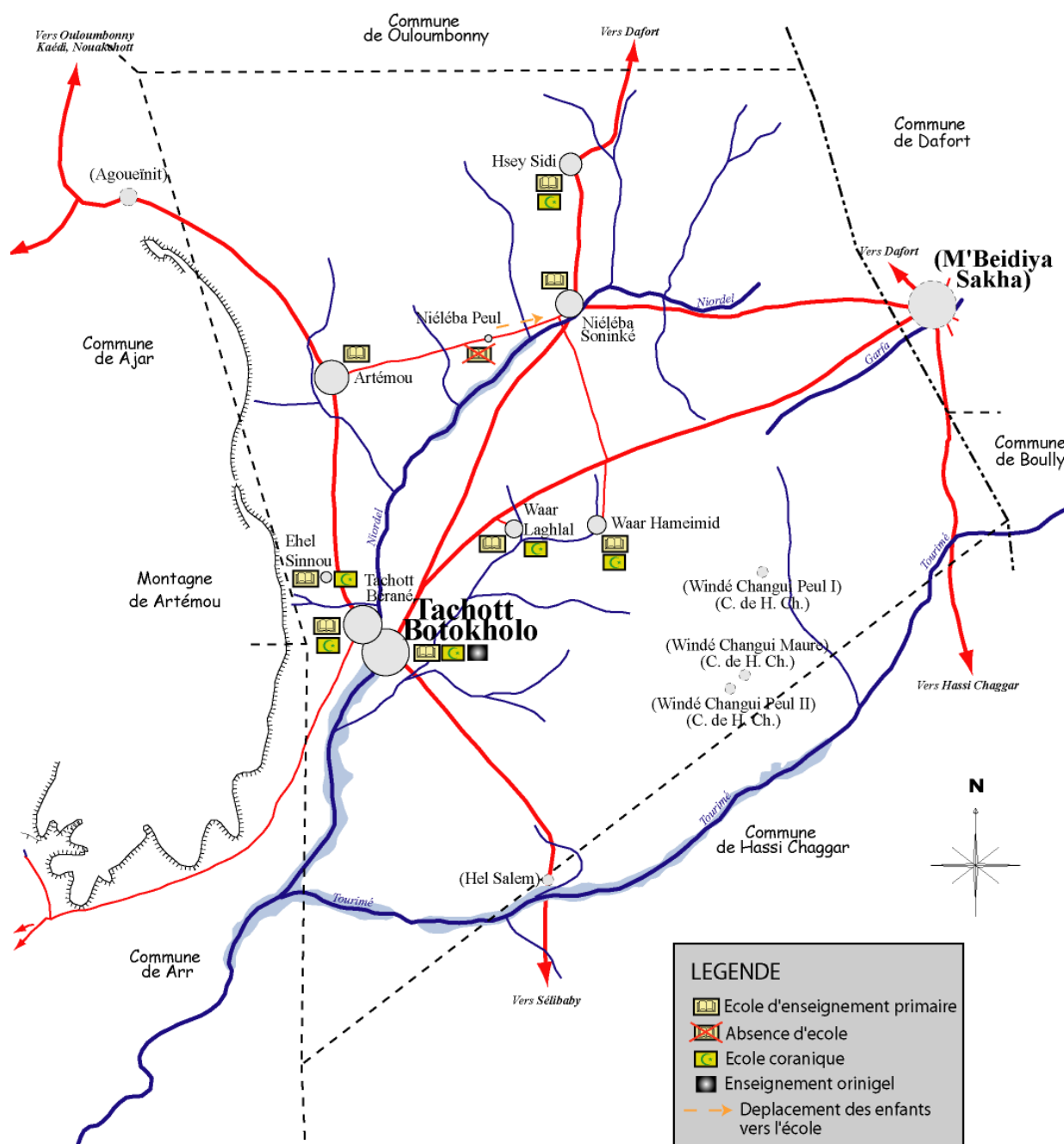
Tableau VI : Infrastructures éducatives

Code	Villages	Ecole	Constr uction	Sal	Niv Pe	Elèves			Ens eign	Observation	Cant ine	CPE	Tab Ban	Problèmes rencontrés
						Garç	Fille	Tot.						
210002	Artemou	1 en 1982	Semi dur	4	4	80	100	180	4	Collège, lycée de Sélibaby	Non	Oui	Non	Manque d'équipements et des salles
210004	Hsey Sidi	1 en 1985	Semi dur	9	3				2	Collège Sélibaby	Non	Oui	Oui	Manque de cantine scolaire
210003	Ehel Sinnou	1 en 1991	Semi dur	1	2	29	40	69	1	Collège Sélibaby	Non	Oui	non	Manque de salles, enseignements, équipements
210008	Nielèba Peulh	0						0						
210007	Nielèba Soninké	1 en 1977	Dur	6	5			150	4	Collège Sélibaby	Non	Oui	Oui	Manque équipements et enseignants
210009	Tachott Berané	1 en 1994	Semi dur	6	5	166	151	317	9	Collège, lycée de Sélibaby	Non	Oui	non	Manque d'équipement, absence des enseignants et faiblesse du CPE
210001	Tachott Botokhollo	1 en 1958	dur (1), semi dur	6	8	257	125	382	10	Collège, lycée de Sélibaby	Non	Oui	Non	Manques de salles, d'équipement, de médicaments
210006	Waar Hameimid	1 en 1986	Semi dur	6	3	31	51	82	1	Collège, lycée de Sélibaby	Oui	Oui	Non	Manques de salles et d'enseignants
210005	Waar Laghlal	1 en 1984	Semi dur	6	4			120	3	Collège de Selibaby	Oui	Oui	Non	Manques d'enseignants et des table/bancs
<b>TOTAL</b>				<b>44</b>	<b>34</b>	<b>563</b>	<b>467</b>	<b>1300</b>	<b>34</b>					

Légende : CPE= Comité de Parents d'Elèves ; Sal=Salle ; NivPe=Niveau Pédagogique ; Enseign=Nombre d'enseignant ; CPE=Existence d'un Comité de Parents d'Elèves ; Tab Ban=Existence de table/banc ;

Source : Diagnostic participatif villageois (2003)





(Source : Dire d'acteurs lors de la restitution, juillet 2004)

Echelle (en kms) : 0 2 4

© GRDR-Slibaby, Commune de Tachott, 2004.

### Carte n°8 : Infrastructures éducatives

#### 4.2.1 Huit écoles sous équipées sur le territoire

##### 4.2.1.1 Mise en place de huit écoles

Chacune des huit autres localités dispose d'une école. La première école construite dans la commune fut celle de Tachott Botokholo, en 1958 (époque coloniale) puis rénovée en 1992. La majorité des constructions ont été réalisées entre 1982 et 1993 (5 écoles).

Au total, nous dénombrons 44 classes. La commune a en effet bénéficié de différentes interventions dans le domaine éducatif : d'abord le **programme « Education III »** qui a permis de réaliser trois salles de classe à Artémou, une à Waar Hameimid, deux à Hsey Sidi et une à Ehel Sinnou ; ensuite, la coopération française a financé la construction de l'école de Tachott Botokholo (six classes).

Enfin, **l'aide financière des migrants** a aussi été importante pour la construction des trois salles de classe de Niéléba Soninké et des six salles de classe de Tachott Bérané. Dans les villages maures, ce sont les villageois eux-mêmes qui ont construit les salles de classe, souvent en matériaux considérés comme précaires car les briques de banco sont rapidement fragilisées par les intempéries. Actuellement, une deuxième école construite par l'état vient d'être terminée à Tachott Botokholo (non comptabilisée lors du diagnostic participatif de 2003).

Le matériel d'équipement existant dans ces écoles a été en partie alloué par l'Etat mauritanien (40 tables et bancs pour Tachott Botokholo, 10 pour Waar Hameimid, 10 pour Waar Laghlal) et par les migrants (Niéléba Soninké, Tachott Bérané).

#### *4.2.1.2 Des équipements insuffisants*

Malgré tout cela, l'enseignement à Tachott souffre de **manque de matériel de travail**, pour les élèves et les enseignants, et de la **dégradation des classes** par les fortes pluies de 2003 (Hsey Sidi, Waar Hameimid). En effet, sur les neuf localités de la commune, seul une classe est construite en dur à Tachott Botokholo, les autres sont en semi dur ou en banco (tableau VII).

### *4.2.2 Peu d'enseignants pour beaucoup d'élèves*

#### *4.2.2.1 Des effectif parfois déséquilibrés*

Lors du diagnostic participatif de 2003, le nombre d'enfants inscrits dans ces écoles était estimé à plus de **1300 élèves** (sans compter Hsey Sidi). On dénombrait alors 467 filles pour 563 garçons. Globalement, on observe un **déséquilibre de fréquentation des écoles entre les sexes**, qui s'accroît nettement à partir des niveaux CM 1 (5<sup>ème</sup> année fondamentale), la proportion de fille diminue considérablement. Ce départ précoce de l'école s'explique par le mariage précoce des filles, ou le devoir d'aider dans les travaux ménagers. Même si la fille réussit son entrée en 6<sup>ème</sup>, la famille peut refuser qu'elle parte au collège de Sélibaby, considérant qu'il n'y a personne pour l'accueillir dans la ville. Cependant, dans certaines écoles comme à Artemou ou Waar Hameimid, l'effectif de filles est supérieur à celui des garçons. Sont-elles plus nombreuses pour une classe d'âge dans ces villages, s'agit-il d'écoles fondamentales pour les classes basses ou les données sont-elles faussées ?

#### *4.2.2.2 Trop peu d'enseignants*

En 2003, **le corps enseignant était composé de 34 instituteurs**, ce qui fait une **moyenne élevée de 41 élèves par niveau**. Cependant, des **disparités importantes** existent, et on constate un déficit d'instituteurs à Hsey Sidi, Waar Hameimid (actuellement un enseignant pour 82 élèves) et Ehel Sinnou (un pour 69). Les instituteurs de ces localités aménagent les horaires afin de pouvoir dispenser des cours aux différents niveaux concernés. Tachott **manque donc d'enseignants** par rapport au nombre d'élèves qu'elle doit éduquer. Ce problème se pose particulièrement dans les petites localités.

### *4.2.3 Après l'école fondamentale*

Pour poursuivre leur cursus scolaire, ces élèves peuvent s'inscrire au **collège puis au lycée de Sélibaby**. A la rentrée 1999, nous dénombrions 34 collégiens et 29 lycéens. Douze étudiants ont continué après le baccalauréat à l'université de Nouakchott (dont dix originaires de Tachott Bérané) et 9 étudiants à l'étranger (7 en France, 2 en Algérie).

La commune possède **des écoles dans chaque localité sauf à Niéléba Peulh**, un petit village. Mais ces écoles souffrent de **sureffectifs**, de **manque de moyens et de personnel**, et de la **dégradation des locaux**.

## **4.3 Trois postes et une maternité**

Les maladies usuelles auxquelles sont confrontées les populations sont le **paludisme** en hivernage, les **diarrhées** (souvent liées à l'insalubrité de l'eau), les problèmes **dermatologiques**, les **rhumatismes** et les **infections respiratoires**. En outre, un manque de **suivi des grossesses** engendre parfois des complications pour le bébé ou la mère.

### 4.3.1 Infrastructures de santé : du poste à l'USB

Tableau VII : Infrastructures de santé

Code	Villages	Maladie	PS	Phar	USB	Personnels	Postes relais	Problèmes rencontrés
210002	Artemou	Paludisme, diarrhée et dermatologie	1	1		1 infirmier, 1 aide infirmière	selibaby	Manque d'équipements, de médicaments, de personnels et d'un bâtiment
210004	Hsey Sidi						Nieleba soninké	Absence de poste
210003	Ehel Sinnou	Palu, rhumatisme, vertige, fièvre, maux de dos					Tachott Botokholo	Absence de poste
210008	Nielèba Peulh						Nieleba soninké	Absence de poste
210007	Nielèba Soninké	Paludisme, problèmes d'estomac et hypertension	1	1	1	1 infirmier	selibaby	Manque personnels et équipement
210009	Tachott Berané	Rhumatisme, diarrhée, paludisme et soins prénatals	Mat	1		1 infirmière, 1 aide infirmière et 1 pharmacienne	selibaby	Manque de médicaments, d'équipements, de suivi de soins prénatals et d'eau
210001	Tachott Botokhollo	Paludisme, infection respiratoire, diarrhée, dermathose	1	2		2 infirmiers d'état, 1 accoucheuse et 1 benevole	selibaby	Manque de médicaments appropriés, de moyens, de personnels en cas d'épidémie, de moyens de communication, enclavement
210006	Waar Hameimid				1	1		Absence de poste, USB non fonctionnelle
210005	Waar Laghlal							Absence de poste
<b>TOTAL</b>			<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>			

Source : Diagnostic participatif villageois (2003)

Légende : Phar=Pharmacie ; USB=Unité Sanitaire de Base ; PS=Poste de Santé ; Mat=Maternité

#### 4.3.1.1 Structures de santé

En matière de santé humaine, la commune de Tachott compte **trois postes de santé équipés, une maternité et cinq pharmacies**. Ces infrastructures sanitaires ont été implantés dans les quatre plus gros villages de la commune (Tachott Botokholo, Artémou, Niéléba Soninké et Tachott Bérané). Le dispensaire de Tachott Botokholo fut construit en 57 à la fin de l'époque coloniale.

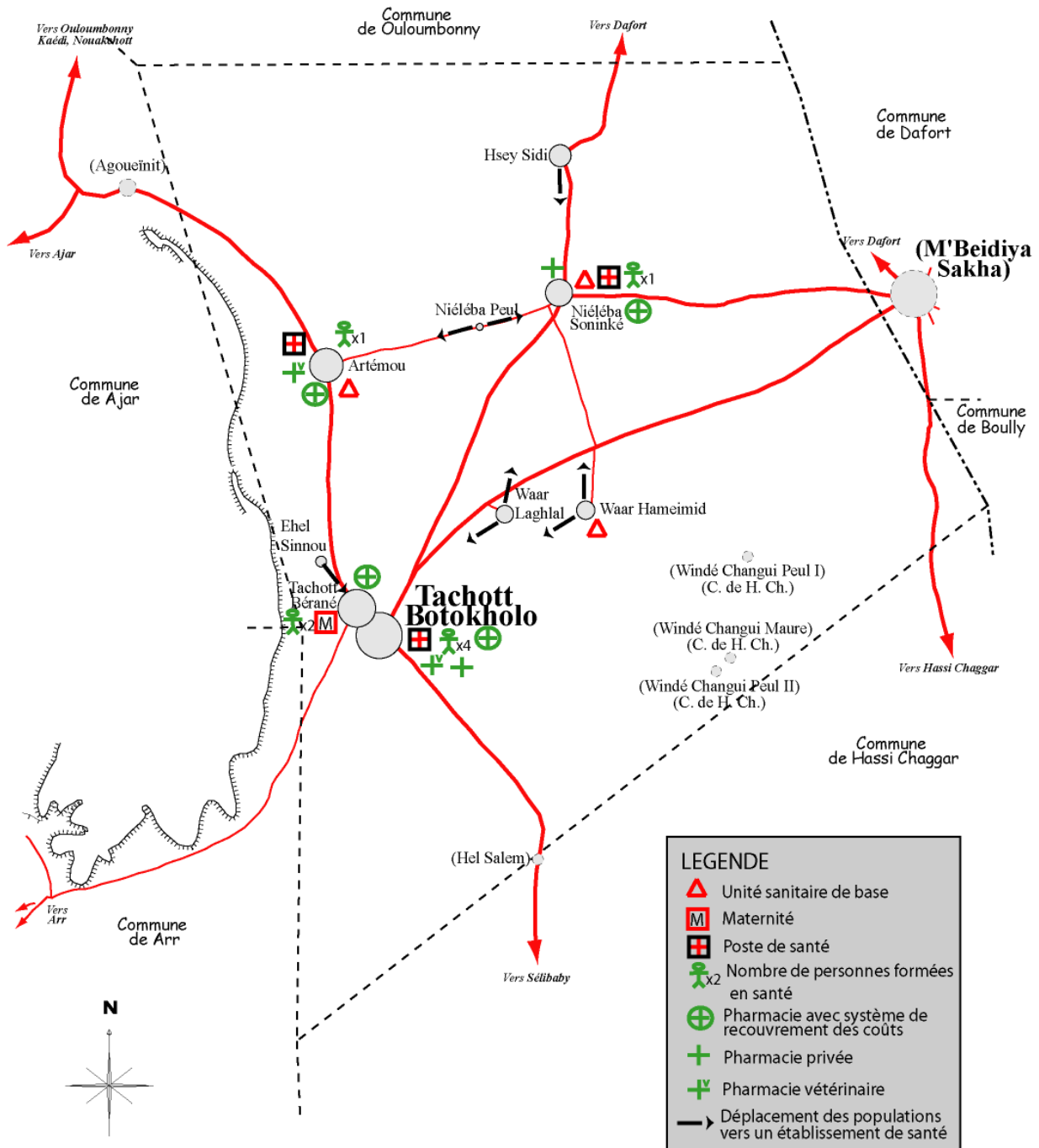
Actuellement, un **grand centre de santé est en cours de construction**, financé par les migrants. Il est à prévoir que le centre de santé sera transféré dans ces locaux quand ils seront achevés. Cependant, ce projet, débuté depuis 1999, a pris beaucoup de retard, les coûts ont largement dépassé les prévisions en raison d'une **mauvaise gestion des travaux et d'une mauvaise coordination**.

Les autres infrastructures sont plus récentes (1987 et 1993 pour les postes de santé d'Artémou et Niéléba Soninké et 1999 pour la maternité de Tachott Bérané).

#### 4.3.1.2 Des unités sanitaires de base dans les villages

Localement dans la commune de Tachott, certains villages disposent **d'accoucheuses traditionnelles ou d'Unité Sanitaire de Base**. Pour les USB, une formation de base en matière de soins préliminaires et traitement de quelques maladies est réalisée pour les agents de santé communaux (ASC). Ils ont à leur disposition une trousse de médicaments équivalent à un capital de 20 000 UM. Cependant, l'évaluation montre que **dans beaucoup de villages ce système n'a pas du tout fonctionné**. Le **manque de moyens et de formation** peut générer plus d'effets néfastes que positifs parfois. Le fond de roulement, distribué au démarrage, n'existe plus en raison d'une mauvaise gestion, les médicaments ne sont plus disponibles, ce qui entraîne une rupture chronique d'approvisionnement en médicament. **Le succès dépend des capacités de gestion de l'ASC d'une part et des relations entre les villageois d'autre part**.

Dans certains petits villages, des **USB** ont été mises en place, mais leur **fonctionnalité** et **efficacité** sont **controversées**.



(Source : Dire d'acteurs lors de la restitution, juillet 2004)

Echelle (en kms) : 0 2 4

© GRDR-Slibaby, Commune de Tachott, 2004.

**Carte n° 9 : Infrastructures sanitaires**

#### 4.3.1.3 Déplacement pour se soigner

Si nous exceptons l'unité sanitaire de base qui ne peut pas être considérée comme une infrastructure de santé, nous dénombrons **cinq localités qui ne possèdent pas d'infrastructures**

**sanitaires** dans la commune. Les habitants vont se soigner au centre de santé du chef-lieu de commune, à Tachott Botokholo, pour des raisons de proximité géographique. Ce sont les mêmes raisons qui conduisent les habitants de Hsey Sidi et de Niéléba Peul à se rendre à Niéléba Soninké (distant de 3 km).

Pour effectuer ces trajets (distances comprises entre 3 et 9 km), les malades sont souvent transportés en charrette ou à dos d'âne. Mais dans un cas d'extrême urgence, le malade est envoyé dans le gros bourg communal le plus proche avant d'être transporté en voiture jusqu'au seul hôpital de la région qui est situé à Sélibaby.

Avec trois postes de santé et une maternité, Tachott dispose d'un **nombre important de structures sanitaires**, qui attirent les populations de toute la commune. Le système de recouvrement des coûts rend plus abordable les soins et l'achat de médicaments pour les patients.

#### 4.3.2 Financement de ces infrastructures

Les postes de santé de Tachott Botokholo, de Niéléba Soninké et d'Artémou, au même titre que la maternité et la pharmacie villageoise de Tachott Bérané ont tous été **financés par les migrants** avec la participation physique des populations. Cela témoigne de **l'implication des migrants dans le développement de leur village d'origine** dans la commune de Tachott. Cependant, ces projets sont souvent des **actions ponctuelles, localisées, non concertées**. Cela ne contribue pas toujours à un développement planifié et concerté de la commune, à l'intégration de l'ensemble des acteurs dans la prise de décision, à l'équilibrage des actions en fonction de priorités et de l'intérêt communal. Un effort reste à faire dans ce sens, mais la **prise de conscience est en cours**, les associations commencent à se fédérer à l'échelle communale.

L'autre bailleur important est **l'état, en partenariat avec l'UNICEF**, qui a implanté trois pharmacies dans la commune à Tachott Botokholo, Artémou et Niéléba Soninké. Ces pharmacies fonctionnent sur le système de **recouvrement des coûts** : l'UNICEF attribue un fonds de roulement en médicaments à la pharmacie qui vend ces médicaments à un prix relativement faible comparé à celui pratiqué dans les pharmacies privées, mais suffisant pour pouvoir renouveler le stock.

#### 4.3.3 Personnel de santé

En ce qui concerne le personnel de santé, la commune dispose de 2 infirmiers d'état (à Tachott Botokholo), de deux infirmiers médico-sociaux, d'une accoucheuse et de deux accoucheuses auxiliaires. De plus, la localité de Waar Hameimid dispose d'un agent de santé communautaire (USB) qui possède une trousse à pharmacie et qui a été formé afin de pouvoir dispenser les premiers soins. Mais cela reste insuffisant pour assurer les soins, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

#### 4.3.4 Problèmes et carences en matière de santé

Malgré ces structures, la santé demeure une préoccupation dans la commune. Ce domaine pâtit du **manque de matériels et de personnel**. Plus spécifiquement, le poste d'Artémou est en voie de dégradation (fissures) et nécessiterait une rénovation. Ces problèmes nuisent à la qualité des soins, c'est pourquoi les personnes qui ont les moyens vont sur Sélibaby pour se soigner.

Dans les petites localités, les USB sensées être un relais avant le poste de santé, assurer les soins rudimentaires, ne fonctionnent pas toujours. Les populations ne bénéficient alors d'aucun soin.

Tachott dispose d'**infrastructures sanitaires assez nombreuses** sur le territoire, notamment grâce aux migrants. Cependant, 5 localités ne disposent d'aucune structure et doivent se déplacer. En outre, les infrastructures existantes **manquent de personnel et de matériel**.

## 4.4 Un problème majeur : l'eau

### 4.4.1 Des conditions hydriques sahéniennes contraignantes

Au préalable, il faut garder à l'esprit que l'approvisionnement en eau est limité par les **faibles précipitations de la zone** et leur concentration dans le temps **sur 3 mois**. Ces faibles quantités d'eau rejoignent rapidement les oueds, ne bénéficiant ni à l'agriculture ni au rechargement des nappes. La **structure des sols, compactes et imperméables**, accentuent ces phénomènes.

De plus, le réseau hydrique de la commune est relativement peu dense, un seul oued important la traverse : le Niordel ou marigot de Bérané. La plaine qu'occupe Tachott et les collines ne retiennent pas les eaux.

### 4.4.2 Equipements en infrastructures hydrauliques

En matière d'eau de boisson et d'eau pour les besoins quotidiens des populations, la commune dispose de **quatre types de ressources en eau** : des **forages** équipés avec des pompes manuelles, des **puits villageois** (qui sont parfois des contre puits), des **puits maraîchers** et des **puisards** creusés dans les marigots. Au total, sans compter les puisards, la commune dispose de **62 structures fonctionnelles** pour extraire l'eau, mais ces points d'eau sont **inégalement répartis** dans la commune.

Les **quatre principales localités concentrent la très grande majorité des sources d'eau** (Tachott Botokholo (19), Artémou (8), Niéléba Soninké (15) et Tachott Bérané (9)). Ces villages ont pu à la fois profiter de l'apport financier des migrants (pompe à eau à Artémou, puits à Niéléba Soninké), de l'investissement de la direction de l'hydraulique (forages de Tachott Botokholo), du projet hydraulique villageoise entre 1989 et 1993 (un forage à Artémou, un contre puits à Niéléba Soninké) mais aussi souvent de leur propre initiative... Mais dans ces villages, **trois forages et neuf puits sont défectueux**, en raison du manque de pièces détachées dans la wilaya pour assurer la maintenance.

Cinq localités disposent d'une source d'eau aménagée : Waar Hameimid a bénéficié d'un puits réalisé par les migrants (1983) et de la construction d'un contre puits (projet hydraulique villageoise), Waar Laghlal de la construction d'un puits (époque coloniale) et d'un contrepuits (projet hydraulique villageoise), Niéléba Peul d'un forage (projet hydraulique villageoise) mais qui ne fonctionne plus, Hsey Sidi de la participation du G.R.D.R. pour la construction d'un puit maraîcher, Ehel Sinnou d'un forage effectué par le projet japonais (1999-2000) et d'un puits réalisé par le Fonds Régional de Développement.

Tableau VIII : Infrastructures hydrauliques

Code	VILLAGES	Forages		C pui	Puits			Puis ards	Per f	Problèmes rencontrés
		F	N-F		F	N-F	salé			
210002	Artemou	4			4				2	Surexploitation du point d'eau
210004	Hsey Sidi				4			12	0	Insuffisance d'eau
210003	Ehel Sinnou	1			1				2	Insuffisance d'eau
210008	Nielèba Peulh		1					20	0	Absence d'eau potable, source d'abreuvement loin du village
210007	Nielèba Soninké				15	3			0	Tarrissement des puits, substrat dur
210009	Tachott Berané	2	1	2	5	2			2	Surexploitation du point d'eau
210001	Tachott Botokholo		2	1	18	4	3	10	1	Insuffisance d'eau, surexploitation du point d'eau, éloignement
210006	Waar Hameimid				2	1			0	Insuffisance d'eau
210005	Waar Laghlal			1	2				0	Insuffisance d'eau
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>51</b>	<b>10</b>	<b>3</b>		<b>7</b>	

Légende : F=Functionnel ; N-F=Non Functionnel ; C pui=Contre puits ; Per f=Personne formée

Source : Diagnostic participatif villageois (2003)

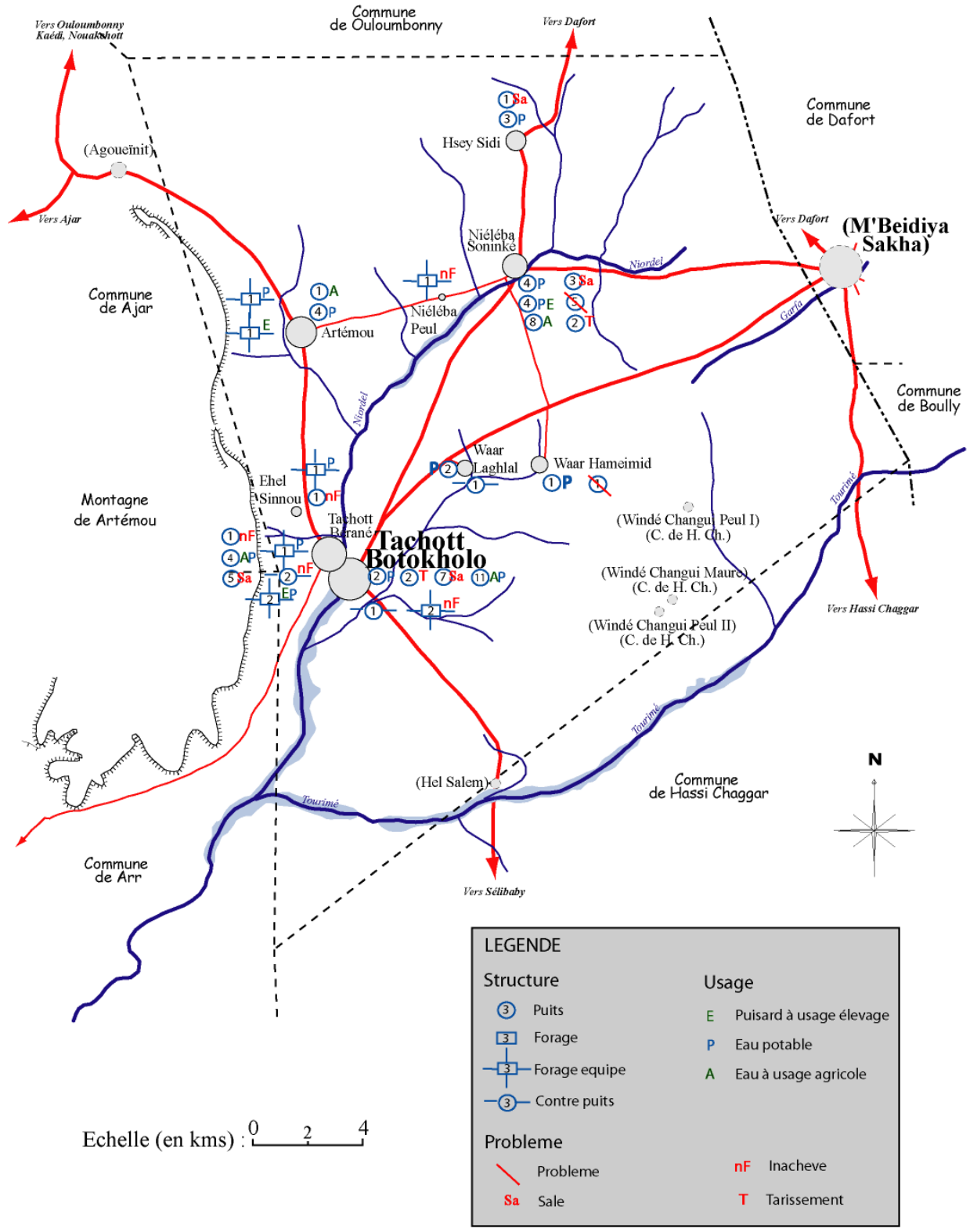
#### 4.4.3 Des insuffisances en eau

Tachott possède des infrastructures hydrauliques mais en **nombre insuffisant** pour subvenir aux besoins de toute la population. En outre, un certain nombre **d'équipement est défectueux** ou ne fonctionnent pas à l'année. Par exemple, à Tachott Botokholo, seulement un puits sur 18 fonctionnels ne tarit pas pendant la saison sèche. Enfin, la **qualité de l'eau est parfois médiocre**, le problème de salinité se pose par endroit : l'eau de environ un quart des puits est salée.

Si on regarde de plus près par localité, ce **problème paraît vraiment majeur à Niéléba Peulh** où le seul équipement existant (forage) ne fonctionne pas.

Ces manques ont des répercussions importantes sur la **santé**, directement liées à **l'insalubrité de l'eau** de boisson (comme les maladies diarrhéiques et le ver de Guinée - les programmes de sensibilisation menés par l'UNICEF et l'O.M.S. ont toutefois permis d'éradiquer le ver de Guinée) ou liées à des taux de salinité de l'eau très élevés.

En terme **d'infrastructure**, la commune de Tachott est **relativement bien dotée**, que ce soit en éducation, santé ou eau. Mais elle souffre du **manque de moyens, de personnels, de la non fonctionnalité des ouvrages...** L'enjeu ici n'est donc pas forcément de créer des structures mais de les **améliorer, de les équiper, d'assurer leur pérennité** en donnant les moyens de les gérer, les **compétences pour une maîtrise d'œuvre locale**.



(Source : Dire d'acteurs lors de la restitution, juillet 2004)

© GRDR-Slibaby, Commune de Tachott, 2004.

Carte n°10 : Infrastructures hydrauliques



## 5 Priorités et enjeux pour le développement de la commune

Code	Village	PRIORITES PAR VILLAGE					
		Eau P	Santé	Educ	Enclav	Culture	Autre
210002	Artemou	3	2			1	
210004	Hsey Sidi	2	3	1			
210003	Ehel Sinnou	3	1			2	
210008	Nielèba Peulh	3		2		1	
210007	Nielèba Soninké	3	2	1			
210009	Tachott Berané	3	1	2			
210001	Tachott Botokhollo	3	1			2	
210006	Waar Hameimid	1	2			3	
210005	Waar Laghlal	3				2	Elev 1
<b>Total</b>		<b>24</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>1</b>

Légende : Eau P=Eau potable, Educ=Education, Enclav=Enclavement, Elev=Elevage, 3 à 1= du plus au moins prioritaire

Source : Diagnostic Participatif auprès de la population, 2003

Tableau IX : Priorités de développement par village

Lors du diagnostic, chaque localité a pu réfléchir aux priorités de développement pour sa population. Si on fait la synthèse (tableau ci dessus), la priorité qui ressort à l'échelle communale est l'accès à l'eau potable, ensuite vient le problème de la santé, suivi de près par le secteur de l'agriculture. Ses priorités définies par les populations rejoignent les enjeux de développement de la commune.

### 5.1 *La gestion des ressources naturelles, gage de pérennité des activités économiques traditionnelles*

#### 5.1.1 *Atouts et contraintes en matière d'exploitation des ressources naturelles*

##### 5.1.1.1 *Une commune dans la région la plus arrosée*

Tachott bénéficie de **conditions climatiques difficiles** mais **plus clémentes** que dans le reste du pays. L'importance des précipitations permet le développement d'une **végétation plus riche**, la mise en place d'**activité agricole, pastorale et de cueillette**. La nature argilo sableuse des sols est propice à la culture.

La diversité des micro environnements permet une diversité d'activité (culture sous pluie, de décrue, élevage, maraîchage, exploitation de gomme, bois de chauffe, pharmacopée...) et donc une complémentarité des ressources.

##### 5.1.1.2 *Mécanismes de dégradation du milieu et contraintes conséquentes*

Cette région est affectée de **contraintes climatiques** et particulièrement hydrauliques fortes, qui affecte tous les domaines (homme, élevage et agriculture, santé ...). Ajoutons à cela **l'augmentation de la pression anthropique** dans la région, tout cela n'est pas sans conséquence sur ce territoire. La **sédentarisation, l'augmentation de la population, les changements de pratiques anthropiques** génèrent une **pression sur le milieu, l'espace et les ressources naturelles**.

La dégradation du milieu se manifeste par des phénomènes **d'érosion hydrique et éolienne**, une **diminution du couvert végétal**, un **appauvrissement des sols**, une **diminution des ressources exploitables**. Concrètement pour l'homme, cela signifie une **diminution des surfaces de cultures et de**

**pâtures**, et des **ressources forestières exploitables**. A terme, cela aboutit à la transformation de terres productives en terres de glaciais, **poches de désertification**.

### 5.1.2 Enjeux : question de survie économique à long terme

La préservation de l'environnement relève d'un enjeu majeur, il s'agit ici d'assurer la pérennisation des activités économiques et donc d'assurer la survie des populations à long terme.

#### 5.1.2.1 *La gestion du foncier pour régler les conflits entre agriculteurs et éleveurs*

Cette surexploitation précédemment évoquée génère des **conflits entre agriculteurs et éleveurs**. En effet, le passage de troupeaux transhumants à proximité de cultures est problématique car les animaux divaguent et dégradent les cultures. La mise en place de système de protection et de **règles de gestion de l'espace communal** pourrait être une alternative pour réguler et faire cohabiter l'agriculture et l'élevage.

La diminution des surfaces cultivables fait augmenter la **pression foncière**, et peut générer des **conflits entre agriculteurs**, concernant la propriété de certaines terres. La question ici est de bien maîtriser la question du droit à la terre.

D'autre part, les mouvements semi nomades peuvent également poser des problèmes de foncier. La diminution des surfaces exploitables oblige parfois les nomades à fixer leur campement en des lieux pas toujours idéals pour les populations déjà en place sur le territoire.

Pour toutes ces questions, il convient de mieux assurer la **protection des surfaces** exploitées, mais surtout de convenir et mieux appliquer des **règles de gestion communes entre les agriculteurs et les éleveurs**. Ces règles pourraient être réfléchies et décidées par tous pour éviter les conflits, et mieux les arbitrer.

#### 5.1.2.2 *L'eau et l'aménagement : potentiel important à maîtriser*

On a vu combien l'eau posait problème à Tachott. Qu'il s'agisse d'eau potable, d'ouvrage (construction de puits, pompe, forage...) ou d'eau pour l'élevage (puits pastoraux) ou l'agriculture (aménagements hydro-agricoles, barrage), ce besoin est constamment souligné. L'accès à l'eau est bien, à l'image de l'ensemble de la région, la priorité des priorités de la commune de *Tachott*. Si elle fait défaut les trois quart de l'année, elle est en surabondance pendant l'hivernage. Cependant, ce **potentiel de richesse inestimable n'est pas exploité, et gagnerait à être maîtrisé**.

Malgré des échecs sur des ouvrages souvent mal dimensionnés, leur pertinence est avérée : ils favorisent le **rechargement des nappes, limite l'érosion**, augmentent les surfaces exploitables en **culture de décrue**... Leur rôle est donc crucial pour l'agriculture, l'approvisionnement en eau, et donc la sécurité alimentaire des populations. La question est donc de mieux penser et **dimensionner ces ouvrages**, et de mieux assurer leur **gestion et entretien** en réglant les questions **foncières** au préalable.

#### 5.1.2.3 *Gestion des ressources et aménagement*

Une meilleure gestion, une **exploitation plus rationnelle des ressources naturelles** permettrait une **régénération du milieu**, de la végétation et des sols. Cela limiterait la désertification et permettrait de continuer à produire. Pour enrayer cette dégradation et briser le cercle vicieux menant à la désertification, des solutions existent, mais elles sont relativement peu pratiquées sur la commune. L'idée est la **revégétalisation des zones dégradées, l'aménagement des zones de cultures, de structures hydrauliques**, la mise en place de **techniques agricoles** spécifiques sur milieu dégradé. Il est primordial de réfléchir à gestion des ressources avant d'arriver à un point critique de non retour.

La **dégradation du milieu** pose des problèmes à plusieurs niveaux. Cela génère des **conflits entre les activités économiques** du territoire, la **diminution des ressources naturelles** indispensables à ces activités, alors que **potentiel hydraulique** est largement sous exploité. Mais la question majeure qui se pose est celle de la **pérennité de ces activités de base** de la société, et donc de la survie à long terme de populations.

## **5.2 Un développement sur le dynamisme associatif et l'accessibilité**

### **5.2.1 Atouts et contraintes en matière de circulation et de flux économiques**

#### **5.2.1.1 Une commune à l'isolement relatif**

La commune est relativement **bien desservie** par les transports communautaires (comparativement aux autres communes de la région) en raison de sa situation sur l'axe Sélibaby – Nouakchott. Elle va normalement bénéficier de **l'arrivée du goudron**, qui la reliera encore mieux à Kaédi, Nouakchott, au Sénégal et au Mali. En outre, les **villages sont relativement bien reliés** entre eux car ils sont peu distants et le réseau de pistes secondaires est correct (relativement au reste de la région toujours, car dans l'absolu les pistes sont mauvaises).

Les conséquences positives de cette relative accessibilité sont de deux ordres. Sur le plan de l'information, cela permet une **meilleure circulation de l'information** et donc un moindre isolement de la commune au reste du pays. Sur le plan économique, cela **fait bénéficier d'une meilleure circulation des marchandises**, et donc d'un meilleur approvisionnement et d'un meilleur écoulement des produits (et la génération de revenus).

Malgré ces atouts indéniables, la commune est freinée dans son développement. **La mauvaise qualité des pistes** rend le transport d'hommes et de marchandises très difficile et coûteux. Plus encore pendant l'hivernage, les routes peuvent être totalement bloquées par les oueds, engendrant des **coûts de transport exorbitants**.

#### **5.2.1.2 Un dynamisme en manque de compétences**

Du fait de son isolement et éloignement, la région et donc la commune ont longtemps été **oubliées des politiques de l'Etat et des ONG**. Cela a obligé les gens à s'organiser sans aide extérieure, à **s'autogérer**. Ce dynamisme se retrouve dans les **associations et coopératives professionnelles**, et actuellement de nombreux **projets voient le jour**. La mise en place des coopératives a longtemps été appuyée par le GRDR dans les années 90.

Des difficultés importantes freinent ces initiatives. Il s'agit notamment du **manque de maîtrise locale** entre autre due au manque de compétence et à l'analphabétisme, et du **manque de moyens**. Des progrès seraient à faire dans le domaine de l'animation, dans le montage de projet, dans l'acquisition de connaissances techniques (en maraîchage par exemple), dans la recherche de fonds. Tout cela freine le montage de projets, l'organisation d'un développement et d'une démocratie locale.

### **5.2.2 Enjeux : ouverture sur des marchés pour les coopératives**

#### **5.2.2.1 Sur la base d'un tissu associatif et de coopératives socio professionnelles**

Le territoire bénéficie d'un réseau d'organisations déjà bien en place. Il faut donc **s'appuyer sur ces structures dynamiques et motivées**, qui possèdent généralement déjà un **début de compétences et d'expérience**. L'idée ici est de les aider à s'organiser, de les **renforcer dans leurs capacités (matériels, techniques et intellectuelles)**, d'appuyer cette dynamique, de leur permettre de se former pour être plus autonomes et compétents dans leur domaine d'activité.... Il faut également les appuyer fortement dans le **montage de projet**, les aider à envisager un développement futur, à anticiper les évolutions du contexte dans lequel elles évoluent. Leur efficacité passera également par leur capacité à se fédérer et à s'accorder autour de l'intérêt communal (cf 5.3).

#### **5.2.2.2 Accès au marché et développement d'activité**

**L'arrivée du goudron** est promis depuis longtemps mais souvent repoussée. On peut cependant penser qu'elle aura lieu et qu'il faut **anticiper cet événement** sans quoi la commune risque de se développer de façon anarchique et inégalitaire, et de passer à côté d'opportunités intéressantes. La population risque de connaître une augmentation importante, à maîtriser.

L'arrivée du goudron impliquera l'arrivée de nouveaux produits, de nouveaux débouchés pour les produits locaux (légumes et artisanat), c'est à dire que **des marchés nouveaux vont se développer**. En outre, la commune ne sera plus enclavée pendant l'hivernage et bénéficiera de produits moins chers, aura moins de problèmes d'écoulement des produits.... Tout cela offre la possibilité de **diversifier les activités de la commune**, d'en développer de nouvelles et d'accéder à de nouveaux produits. La base

de ces activités reste évidemment les structures associatives, qu'il faudra accompagner dans ces changements et aider dans le développement de nouvelles activités.

La commune est bien accessible relativement à la région, et devrait voir arriver le goudron. L'existence de **structures organisées et dynamiques** est un atout et peut servir de base au développement local, mais ces organisations **manquent de compétences** pour la maîtrise des projets. Donc, les perspectives de la commune sont **l'appui à ces structures** pour le développement local, pourquoi pas pour la création de **nouvelles activités** pour de nouveaux marchés.

### ***5.3 Un développement communal, appuyé par la migration***

#### ***5.3.1 Atouts et contraintes en matière de développement communal***

##### ***5.3.1.1 Une commune relativement équipée***

La commune dispose de nombreux atouts qui favorisent son développement. Son **territoire est relativement cohérent**, et les villages peu éloignés les uns des autres.

Elle possède des **équipements de base relativement nombreux**, mais souvent insuffisants ou défectueux. **L'eau reste le problème majeur** de la commune, comme partout dans le Guidimakha. Hors, cet élément est indispensable au quotidien pour la consommation humaine, l'agriculture, l'élevage et toute activité. Le secteur de la **santé** est également cité en **troisième priorité** pour le développement de la commune.

##### ***5.3.1.2 Tachott soutenue par les migrants***

Economiquement, elle bénéficie de **l'appui non négligeable des migrants**, permettant ainsi le **maintien de liens sociaux et familiaux** entre les migrants et le village d'origine et **l'appui financier** à des projets de développement. Ces actions touchent généralement une **localité précise** en réponse à des **intérêts isolés**, pas toujours partagés par l'ensemble des acteurs. Pour améliorer cet appui, il faut **intégrer leurs actions dans un développement concerté localement**, planifié et structuré. Intégrer cet apport en cohérence avec l'intérêt communal et les volontés locales va permettre d'optimiser le développement de Tachott. Ce processus est en cours puisqu'une association de migrants communale a vu le jour à Tachott Botokholo.

#### ***5.3.2 Enjeux : Vers un développement communal avec les migrants***

##### ***5.3.2.1 Une institution communale récente, une identité à construire***

La commune bénéficie d'équipements relativement importants mais l'enjeu ici n'est pas que l'acquisition d'équipement, il réside également dans **l'initiation à la démocratie locale**, la formation des gens à **l'idée communale** et la naissance d'une **nouvelle identité**. L'idée même de commune est récente et encore peu intégrée dans les mentalités. La commune existe en tant qu'institution depuis moins de 20 ans et les populations ne s'y reconnaissent pas encore, mais l'idée **d'intérêt communal émerge au niveau des associations et des élus**.

##### ***5.3.2.2 Un développement pour une commune pleine d'atouts***

**L'enjeu actuel est d'envisager le développement à l'échelle communale**, sachant que l'on se trouve sur un **territoire relativement cohérent**, où la **circulation est possible** entre les villages, déjà doté d'**infrastructures** de base pour ses populations. Il faut également profiter de la cohabitation qui existe entre les différentes communautés pour la renforcer en créant une **identité communale supérieure à l'identité communautaire ou villageoise**.

Ce processus, même s'il est très récent, semble en marche puisque les associations de migrants des neuf localités se sont associées en **une association de migrant à l'échelle communale** (à Tachott Botokholo), pour travailler à l'échelle de l'ensemble de la commune sans distinction de villages.

L'enjeu ici est de trouver un meilleur équilibre pour le développement communal, une meilleure répartition des fonds, d'initier un **développement plus pertinent dans un exercice de démocratie locale**.

La commune de Tachott, déjà dotée de **nombreux atouts et d'infrastructures**, appuyée par une communauté d'immigrés importante, a encore toute son **identité à construire**. Cependant, une structuration des apports financiers est en cours, ainsi que **l'émergence d'une idée d'intérêt communal**.

## CONCLUSION GENERALE

Le but de cette « monographie » est donc de dresser un **portrait de la commune**. Elle doit être un outil pour initier un processus de développement local, permettre aux populations de se **rencontrer**, de **discuter**, de **débattre** et ainsi de **se connaître et de connaître la commune**. Le processus vise à générer une certaine **cohésion** à l'échelle communale, à faire germer l'idée **d'intérêt commun**, de territoire partagé, pour qu'ensuite une solidarité de projets, constructive puisse se mettre en place.

Tachott, commune rurale du Guidimakha, possède de nombreux atouts au regard des contraintes de cette région. Elle est relativement **bien reliée au reste du pays**, elle dispose **d'équipements** dans de nombreuses localités, la **communauté migrante et le dynamisme associatif** apportent beaucoup pour son développement. Cependant, des freins entravent cette dynamique comme son enclavement hivernal, le **manque de maîtrise et de compétences locales**, la **construction de l'identité communale** et la **dégradation de ses ressources naturelles**.

## **Annexe I : Qu'est-ce que la monographie communale ?**

La monographie communale est **une des étapes d'un processus de développement local**, et d'exercice de la **démocratie locale**. La première étape est **l'engagement motivé de la commune**, de ses élus et sa population dans le processus, appuyés en cela par le GRDR, qui dispose d'une expérience et de compétences dans d'autres communes de la région. Tachott a également choisi de s'engager dans cette voie. Après cela, la phase importante est la **prise de connaissance du territoire**, sous forme d'enquêtes de terrain puis de **diagnostic participatif**. Cette phase primordiale vous est restituée et synthétisée dans ce document, portrait de la commune. Sur cette base pourra être envisagée la définition de **grandes orientations de développement**, et d'**actions** à mettre en œuvre pour y arriver. Pour mener ce processus, des **instances de concertation et d'exécution** seront mises en place, appuyées par un **agent de développement local**.

La **méthode d'élaboration de la monographie** est expliquée de façon approfondie en annexe. Globalement, il faut retenir qu'elle part de la réalisation d'un **diagnostic participatif** sur la méthode **MARP**, c'est à dire la réalisation d'exercices d'animation dans chaque localité, pour **impliquer toute la population communale** et leur faire prendre conscience et connaissance de leur territoire. La monographie est donc la synthèse de ces diagnostics villageois, complétée par des données bibliographiques.

La monographie est **le portrait de la commune à un temps donné**, mais doit évoluer à l'image de ce territoire. Cette synthèse permet de donner une idée générale de ce territoire, une « photo », une **synthèse des connaissances** sur la commune. Pour chaque thème abordé, un approfondissement peut être fait, mais ce n'est pas l'objet de ce document. Ce document doit servir de **référence à ce territoire communal en construction**, c'est un **portrait consensuel** de Tachott et non une étude exhaustive du territoire et de ses jeux d'acteurs.

Une fois amendé et validé lors d'une restitution au population, ce document, à l'image de la commune, peut servir **d'outil d'animation du développement local**, de support à la construction d'une identité communale et de base pour le choix des orientations et des actions de développement. Il doit permettre aux acteurs de s'associer pour définir ensemble un plan de développement pour la commune.

## **Annexe II : Contexte et méthode d'élaboration de la monographie communale**

### □ *Contexte général*

#### ❖ *Présentation de la région du Guidimakha*

La *Wilaya* du *Guidimakha* est la région située le plus **au sud de la Mauritanie** et son chef-lieu, *Sélibaby*, est distant de 640 kilomètres de la capitale, *Nouakchott*.

Le *Guidimakha* s'étend sur **une superficie de 10 300 km<sup>2</sup>**, ce qui lui confère la place de plus petite région dans la typologie administrative du pays. Mais elle comprend plus de 160 000 habitants<sup>1</sup>. **La densité de population (11,3 hab./km<sup>2</sup>)** est ainsi relativement élevée par rapport à la moyenne du pays (environ 2 hab./km<sup>2</sup>).

Cette *Wilaya* est constituée d'**un plateau sédimentaire sablo-argileux**, souvent latéritique, doucement incliné vers le fleuve et disséqué par **un réseau hydrographique dense**. Les *oueds* découpent le paysage en de multiples barrières naturelles qui entravent les échanges matériels et humains. **Les reliefs principaux** sont la falaise gréseuse de l'*Assaba* qui s'impose depuis le nord de la région jusqu'au limites des communes de *Hassi Chaggar* et *Bouilly*, et la colline d'*Artémou* qui sépare la commune de *Ajar* de la commune de *Tachott*. De **nombreux inselbergs granitiques** sont parsemés dans toute la *Wilaya*.

Le *Guidimakha* est limité **au nord** par la *Wilaya* de l'*Assaba* (*Kiffa*) et **à l'ouest** par la *Wilaya* du *Gorgol* (*Kaédi*). **A l'est et au sud**, les limites sont des cours d'eau naturels : l'*oued Karakoro* fait frontière avec le Mali et le fleuve *Sénégal* avec le Sénégal.

Administrativement la *Wilaya* est divisée en **deux Moughataa et dix-huit communes** :

- La Moughataa de Sélibaby avec 11 sièges communaux : *Ajar*, *Arr*, *Baédiam*, *Gouraye*, *Hassi Chaggar*, *Khabou*, *Ouloumbonni*, *Sélibaby*, *Soufi*, *Tachott* et *Wompou*.
- La Moughataa de Ould Yengé avec 7 sièges communaux : *Aweïnatt*, *Bouanze*, *Bouilly*, *Daffort*, *Lahraj*, *Ould Yengé* et *Tektaké*.

#### ❖ *Le contexte de la décentralisation en Mauritanie :*

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente : c'est l'**ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987 qui a institué les communes** et jusqu'à aujourd'hui, celles-ci constituent l'unique échelon de collectivités territoriales décentralisées créé dans le cadre de cette décentralisation. Nous pouvons toutefois distinguer les communes urbaines – toutes les communes des chefs-lieux de *Wilaya* et de Moughataa - des communes rurales.

Cette ordonnance définit le statut juridique et administratif des Communes, détermine leur régime financier et fixe leurs compétences :

**Article premier** : *La Commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la Loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.*

La politique de décentralisation impulsée depuis 1987 offre un contexte favorable à la mise en place de programmes de développement local. En effet, le G.R.D.R. (Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural) intervient dans le *Guidimakha* depuis 1989 en appui aux organisations de base. Cette O.N.G. soutient ainsi tout projet de développement initié par une structure associative dans des domaines aussi variés que l'hydraulique, les aménagements de surface, le maraîchage ou encore la gestion des organisations. **Les populations se sont d'ailleurs appropriées**

<sup>1</sup> Le dernier Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil (R.A.N.V.E.C.) date de septembre 1998 et totalise exactement 161 953 habitants. Mais la précision des chiffres qui sont à notre disposition correspond à l'échelle communale et non l'échelle villageoise. Ces résultats contrastent parfois considérablement avec les informations recueillies sur le terrain. De manière générale, il faut donc rester très prudent vis-à-vis des données statistiques citées dans cette monographie (cf. Critique des chiffres et des données).



**cette approche** en créant qui des associations, qui des coopératives professionnelles, dont certaines se sont même fédérées en Union pour mener des projets à une échelle plus grande et de manière plus percutante. Ainsi, parallèlement à ce processus de décentralisation émanant d'une volonté gouvernementale et conceptualisée depuis Nouakchott, ces structures ont entrepris des actions allant finalement dans le même sens, celui d'**un renforcement de l'initiative locale**.

Durant ces dix dernières années, **certains conseils municipaux ont joué un rôle important**, à la charnière entre les volontés des populations et l'appui des divers organismes de développement (O.N.G. nationales et internationales, structures de coopération décentralisée, autres partenaires financiers). Ils sont ainsi devenus **des acteurs du développement local**. Mais les Communes restent confrontées à **de nombreux blocages** parmi lesquels :

- Une société civile très mal informée dans un contexte d'analphabétisme quasi-général.
- Des revenus faibles pour des populations vivant dans des conditions de survie difficiles.
- Un manque de formation des élus locaux.
- Une absence de données d'analyse.
- De très faibles recettes fiscales et de faibles subventions (quelle que soit leur origine)...

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a commencé à apporter **des solutions** afin que les élus puissent assumer leur rôle. **Des formations** se succèdent portant sur les thèmes concernant « la décentralisation et le développement local », « la gestion et l'administration des collectivités locales », « le développement régional »...

Ainsi, fort de ce qui précède, **le G.R.D.R. a vu la nécessité d'apporter une contribution à la mise en pratique de cette volonté politique** dans la région du *Guidimakha* en participant à **l'élaboration de monographies communales**.

#### □ **Elaboration de la monographie :**

##### ❖ *Objectifs d'élaboration d'une monographie communale*

Conformément à la méthodologie du GRDR, la mise en place du processus de développement local sur la commune de Bouilly a intégré l'élaboration d'une **Monographie communale** (étude précise portant sur les caractéristiques géographiques et socio-économiques du territoire de la commune servant de document de référence pour tout acteur oeuvrant pour le développement du territoire de la commune). Or l'élaboration de ce document se devait d'être aussi un **temps fort d'animation et de sensibilisation à l'égard des populations**. 4 points essentiels sont visés :

- Connaître les communes, leur potentialités, leur fonctionnement, leurs besoins, leurs activités, leurs priorités de développement.
- Disposer des informations de nature à permettre d'agir de façon efficace.
- Faire la promotion d'un partenariat entre les communes.
- Appuyer l'élaboration des plans d'actions de développement.

##### ❖ *Recherches et informations préliminaires*

Au préalable, la municipalité et l'administration (Wilaya, Moughataas) ont été consultées sur l'utilité de la monographie. La Direction des Collectivités Locales a été informé de ce travail et l'a encouragé. Les résultats doivent être confrontés avec ceux obtenus dans d'autres wilayas.

Un **travail de recherche bibliographique** a été mené afin d'éviter des doubles emplois avec des travaux existants.<sup>2</sup> On citera comme référence :

- *Monographie régionale, Wilaya du Guidimakha : l'identité régionale, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (base 1996).*

---

<sup>2</sup> La recherche bibliographique a révélé l'existence de la monographie régionale Wilaya 10 Guidimakha : l'identité régionale, base 1996, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications. Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale :

- P. Bradley, C. Raynaud, J. Torrealba : *Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, étude financée par War on Want (octobre 1977).

Une **ébauche cartographique** a été réalisée à partir d'un travail de terrain (relevé des coordonnées de toutes les localités et des lieux importants à l'aide d'un G.P.S., fond de carte I.G.N. au 1/200 000 pour les cours d'eau et les reliefs) sur le logiciel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O.) Adobe Illustrator.

#### ❖ *Enquête de terrain : Diagnostics participatifs*

##### ➤ Du questionnaire au diagnostic participatif

Deux types d'enquêtes ont été effectuées sur le territoire communal. En 2000 avait été réalisée une **enquête socio-économique** utilisant comme support de recueil des données un questionnaire, soumis à l'avis et modifications des municipalités. Le questionnaire abordait des données d'ordres géographique, sociologique, économique. Mais le processus de développement avait été arrêté et la monographie était restée en attente.

Quand les démarches ont été relancées en 2003, une nouvelle étude a été réalisée, pour réactualiser et affiner les données précédentes. La méthode utilisée fut celle du **diagnostic participatif**, en réponse à deux objectifs principaux :

- **Réunir des informations** sur les caractéristiques géographiques, socio-économiques des différentes localités pour les synthétiser et les analyser dans la monographie communale ;
- **Amener les populations de chaque localité à analyser les caractéristiques de leur village** qui constituent un frein ou un moteur pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de formuler quels sont leurs besoins et les actions à mettre en œuvre pour les assouvir.

Ainsi, les diagnostics participatifs constituent un temps fort dans le processus de développement local puisqu'il s'agit de mieux analyser les enjeux du développement du territoire en y associant la population afin que celle-ci puisse à l'avenir participer à l'élaboration d'un programme de développement communal.

##### ➤ Démarche suivie

L'élaboration des diagnostics participatifs s'inspire des principes de la **MARP** (Méthode Accélérée de Recherche Participative), utilisant des outils de diagnostic et d'animation pour toucher **l'ensemble des habitants des villages** étudiés (toute catégorie sociale, de genre et d'âge confondues). L'information est recueillie au moyen d'outils connus des animateurs engagés et formés pour réaliser ce travail (Profil historique, Transect de terroir, Carte villageoise, Diagramme de Venn, Diagramme de partenariat, Calendrier paysan, Arbres à problème, etc.).

Avant le lancement des diagnostics participatifs, les animateurs recrutés pour élaborer les diagnostics ont été réunis au cours d'une première journée de travail pour établir la **programmation des missions afin de mieux coordonner le suivi du GRDR** (outils à utiliser, temps de séjour sur la localité, animateurs en charge de la localité).

Ainsi, au cours de l'année 2003, une équipe de deux animateurs ont parcouru un nombre défini de localités, la durée du séjour des équipes d'animateurs dans les villages a varié selon l'importance de la localité (soit une durée comprise entre 2 et 4 jours.). Ce travail était supervisé par le GRDR.

#### ❑ ***Synthèse des données dans la monographie***

##### ❖ *Synthèse des données et fiabilité*

La cellule du GRDR a procédé au **traitement des données du diagnostic**, à leur organisation sur des tableaux thématiques, à leur synthèse et leur analyse dans la monographie. Les données ont été recoupées et vérifiées autant que possible, mais elles restent à prendre avec précaution surtout pour certains données quantitatives concernant le cheptel, la production agricole.

Signalons également que cette monographie n'est pas statique. Elle a permis d'amorcer un travail de diagnostic de territoires communaux, mais les **données contenues nécessitent une mise à jour** et une correction continues.

❖ *Validation de la monographie et restitution*

Une première version de la monographie a été rendu lors de la restitution, journées de rencontre communale organisées par le GDRD et la commune. Cette rencontre a été l'occasion de compléter certaines données, de corriger et d'affiner certaines informations pour la version définitive de la monographie. La présence de toute la population par l'intermédiaire de représentants de chaque localité, d'élus et de structures associatives et socioprofessionnelles a permis de **corriger puis valider la monographie**, mais aussi de réfléchir ensemble sur la base de ces informations à **l'avenir de la commune, son développement**. Ces réflexions constituent une **base de travail pour la définition de priorités d'actions** pour la suite du processus. Ces informations ont été consignées en annexe IV et V.

Ces journées constituent **un temps fort d'échanges inter-villageois**. En général, il s'agit de la première manifestation réunissant les habitants de tous les villages qui composent le territoire communal. Chacun apprend à connaître le territoire communal, prend acte des problèmes qui touchent les autres villages et partage ses **réflexions sur les enjeux de développement** à l'échelle communale.

□ *Conclusion : Le processus de développement local*

La réalisation de la monographie communale constitue la première étape d'un processus dit de développement local. Appuyée par le GRDR, la Commune s'engage dans ce processus qui a pour objectif de **transférer aux acteurs locaux les moyens nécessaires pour qu'ils mettent en œuvre le développement de leur territoire (la commune) conformément aux aspirations des populations**.

Pour se faire, la Commune, les représentants de chaque village et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire communal s'unissent aux seins **d'instances de concertation** pour élaborer et mettre en œuvre des **plans de développement local**.

Le **renforcement de la démocratie locale** par la participation, la concertation des acteurs locaux, l'information aux populations, le **renforcement des capacités locales** de mise en œuvre de chantiers, de maintenance d'équipements publics, de gestion de fonds financiers, de gestion, de suivi et d'évaluation de projets sont autant de principes qui caractérise ce processus.

**Annexe III : Liste des associations de la commune de Tachott**

Village	Nom	Date	Adh	Gr	Activités	Partenaires	MDRE	Problèmes
Artemou	ADC	01	340	H	Maraîchage, reboisement, gestion du moulin	PGRNP	Oui	
	Dourkhotoyé	92	80	M	Agriculture, maraîchage et reboisement	GRDR	Oui	
	Djiké	87	190	F	Agriculture et maraîchage	FFT	Oui	Meconnaissance de la vie associative
	Ass Jeunes	85	160	H	Football et assainissement	FFT	Non	Manque de formation
Hsey Sidi	ADC	00	1200	M	Reboisement, maraîchage et aménagement des eaux de surface	PGRNP	Oui	Manque de fond
	Coop Mansoura	81	47	F	Agriculture, maraîchage, artisanat et microfinance	UCFG, FFT	Oui	Difficulté d'accès aux financements
	Coop jeunes	97	150	H	Prestations services		Non	Manque de formation sur la vie associative
Ehel Sinnou	Jedi Da	97	100	F	Maraîchage, artisanat	FFT	Oui	Manque de fond
	Argoub	96	106	F	Maraîchage, artisanat	FFT	Oui	Manque de formation
	Ass Jeunes	97	135	H	Entretien village		Non	Manque d'appui
Nielèba Peulh	Diokeré endam	93	150	M	Maraîchage, culture sous pluie, artisanat, reboisement et commerce		Oui	Manque d'eau, d'intrant et de matériel
Nielèba Soninké	Coop	82	Tt Vil	H	Commerce et agriculture		Non	
	Coop			F		UCFG, FFT		
	Ass jeunes			H				
Tachott Berané	Meydalla	83	Tt Vil	H	Tressages de grillages et gabions, construction d'école, d'infrastructures économiques et creusage des puits		Oui	
	Cooperative	96	54	F	Maraîchage et culture sous pluie		Oui	
	Ass Jeunes							
Tachott Boto-khollo	Daga kané kafo	96	141	F	Maraîchage, teinture, extraction de l'huile, culture sous pluie	GRDR, UCFG, FFT	Oui	
	Jedida	97	55	F	Culture sous pluie, maraîchage et artisanat	GRDR, UCFG, FFT	Oui	
	ATTBFM	99	Tt Vil	H	Agriculture et santé		Oui	
	Sobé (gomerée)	99	42	H	Sillage des arbres gomeriques pour obtenir de la gome		Oui	Matériel pour le sillage des arbres gomeriques
	Kafo	98	26	H	Jardinage		Oui	Manque de matériel, d'intrant et d'eau
	Tabelinké	99	81	H	Agro pastoral		Oui	
	Coutané Barrage	00	Tt Vil	H	Agriculture, élevage		Oui	
Waar Hameimid	Ass Jeunes	92	103	M	Sport, culture et assainissement du village		Non	Manque de fond, de local et de maison des jeunes
	Jedida	93	51	F	Agriculture et maraîchage	FFT	Oui	Manque de fond
	Nejah	92	50	F	Agriculture, maraîchage et artisanat	GRDR, FFT	Oui	Meconnaissance de la vie associative
	ADC	01	229	M	Reboisement, aménagement des terres et commerces	PGRNP	Non	
Waar Laghlal	Ass jeunes	94	48	H	Prestations des services	MDRE	Oui	
	Coumacha	87	80	F	Agriculture, maraîchage et artisanat	GRDR, FFT, MDRE	Oui	
	Coop	95	60	H	Agriculture, prestation service et commerces		Oui	Meconnaissance de la vie associative
	ADC	01	Tt Vil	M	Reboisement, agriculture	PGRNP	Oui	Manque de fond

**Légende :** ADC=Association pour le Développement Communautaire ; Ass.=Association ; Adh=nombre d'adhérent ; H=homme ; F=femme ; M=mixte ; FFT=Fédération des Femmes de Tachott ; MDRE=reconnaissance par le MDRE ; Gr=Genre ;

Coop=Coopérative ; Tt Vil=Tout le village

Source : Diagnostic participatif villageois, 2003